

RENCONTRES... AU CŒUR DES PRAIRIES DE HAUTE VALEUR BIOLOGIQUE

Chantal Van Gelderen

Auteure et sociologue

Amélie Turlot

Centre wallon de Recherches agronomiques
Unité Mode d'élevage, Bien-être et Qualité

Pierre Rondia

Centre wallon de Recherches agronomiques
Unité Nutrition animale et Durabilité

Sébastien Demeter

UCL
Earth and Life Institute

Collection AGRINATURE N°7



Remerciements

Pour leur accueil chaleureux et enthousiaste,
nous remercions très sincèrement :

Chantal Biot, Bernard Convié, René Dahmen, Arsène-Marie
Jacques, Christof Kaut, Gabrielle Lemasson, Jules Lucy,
Christian Mulders, Tony Neuforge, Hervé Pirard, Damien
Rouvroy, Serge Rouxhet, Jacques Slabbinck, Bernard Van Doren,

impliqués à des degrés divers dans la gestion des prairies de
haute valeur biologique, sans qui cet ouvrage n'existerait pas.

Sans oublier celles et ceux qui nous ont fait confiance, conseil-
lés, guidés, ou qui ont collaboré à la relecture des textes :

Nicole Bartiaux-Thill (CRA-W), Virginie Remience
(CRA-W, Département Productions et filières)
Alain Le Roi, Thierry Walot (GIREA).





Préface

L'agriculture wallonne n'a cessé d'évoluer au fil des siècles. Rudimentaire à ses débuts, quand il s'agissait de défricher la forêt dominante pour libérer quelques ares de terre, elle a de nos jours progressé vers un système de production nous garantissant un haut niveau de sécurité alimentaire.

Bien que l'agriculture ait activement, bien qu'involontairement, participé pendant des centaines d'années à l'essor de la vie sauvage en diversifiant le paysage et en produisant notamment une grande variété de prairies riches en biodiversité, l'impact des pratiques d'élevage sur la nature s'est inversé depuis la moitié du siècle dernier. L'accélération de l'intensification agricole s'est faite au détriment indéniable du milieu naturel, appauvrissant la flore et la faune de nos contrées.

Aujourd'hui, loin de faire volte-face, l'agriculture progresse peu à peu dans une nouvelle direction : produire des aliments mais sans pour autant le faire au détriment des milieux riches en biodiversité. On parle de « multifonctionnalité de l'agriculture » ou en d'autres termes

de concilier les objectifs de production et de conservation de la nature. Ceci peut se traduire par différentes actions.

Voyez par exemple la conservation de haies vives qui servent de refuges ou de couloirs de dispersion à de nombreux insectes et oiseaux, l'entretien et le creusement de mares, très importantes pour la survie des amphibiens, la protection des berges et des cours d'eau,... Autant d'efforts consentis par un grand nombre d'agriculteurs pour la sauvegarde active de notre environnement.

Mais cela peut aller plus loin. En plus de leur activité classique de production de lait ou de viande, certains éleveurs se transforment en véritables protecteurs de la nature en garantissant la préservation de prairies fragiles, très riches en biodiversité. Dans ce type de services environnementaux, l'objectif de production, sans être totalement supprimé, est mis en retrait par rapport à un objectif prioritaire de conservation de la vie sauvage.

Cette prestation de service pour la gestion de notre patrimoine naturel concerne déjà plus de 15 000 ha en Wallonie. Elle est difficilement réalisable autrement que par les agriculteurs qui disposent des moyens techniques et de l'expertise nécessaires. C'est pourquoi elle est reconvenue par la Wallonie et par l'Europe au travers de certains contrats rémunérés dans le cadre du programme wallon de développement rural. Un encadrement des agriculteurs volontaires a également été mis en place.

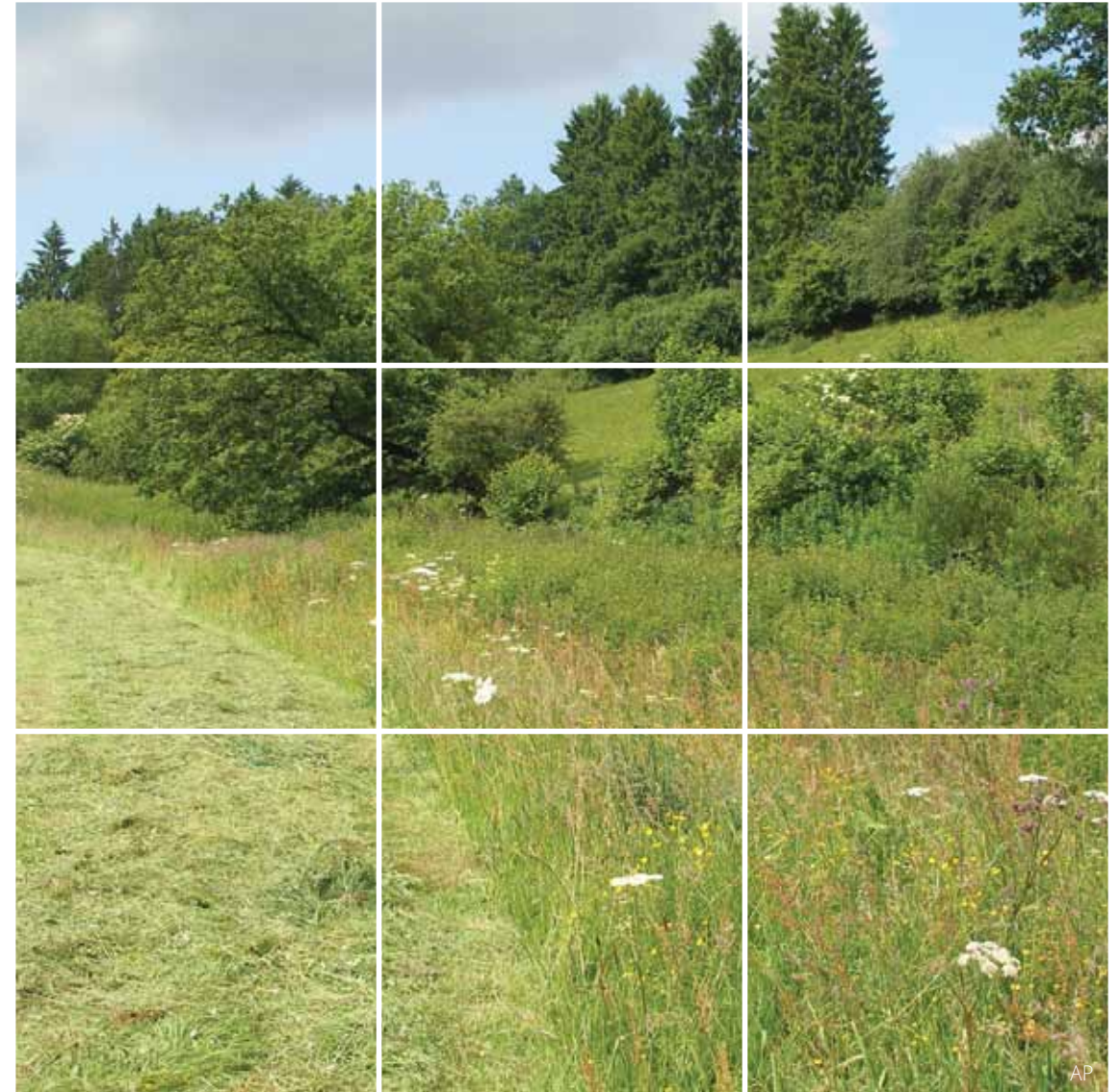
AgriNature a donné la parole à des femmes et à des hommes qui rendent possible le maintien de ces prairies dans le paysage wallon. A travers les témoignages d'agriculteurs, mais également de conseillers et d'agents du Service public de Wallonie, vous découvrirez dans cet ouvrage un autre visage de l'agriculture, voire aussi une autre démarche qu'il faut encourager pour préserver notre biodiversité

Ce livre est le résultat de la collaboration entre Chantal Van Gelderen, auteure et sociologue, Sébastien Demeter, biologiste coordinateur de la collection AgriNature au Earth and Life Institute de l'UCL, Amélie Turlot et Pierre

Rondia qui furent en charge du projet « la gestion des milieux de haute valeur écologique: une diversification pour les exploitations agricoles », mis en œuvre par le Centre wallon de Recherches agronomiques de Gembloux et financé par la Wallonie.

Nous espérons que cet ouvrage vous fera découvrir les plus belles prairies de Wallonie, mais surtout le lien étroit qui existe entre leur préservation et la démarche volontariste des agriculteurs.

Claude Delbeuck,
Directeur général





IH Chantal Biot

Table des matières

Préface	11
Introduction	15
1. Des prairies riches en biodiversité... une histoire agricole	19
1.1. Des milieux ouverts et accueillants	
1.2. Les prairies de Wallonie	25
1.3. Un héritage malmené ou laissé à l'abandon	35
1.4. L'outil agroenvironnemental	37
2. Les agriculteurs et la gestion des milieux naturels	46
2.1. Fauche et sauvegarde des espèces	48
2.2. Pâturage extensif et préservation des prairies	55
2.3. Fauche et pâturage : des activités complémentaires	80
3. Des prairies à restaurer	85
3.1. Les étapes de la restauration	86
3.2. Une gestion à grande échelle : le Life Natura2MIL	90
Conclusion	116
Glossaire	117
Liste des noms scientifiques	121
Bibliographie	124
Illustrations	125
Contacts	127



IH Gabrielle Lemasson

Introduction

* Les astérisques renvoient au glossaire, en fin d'ouvrage.

L'agriculture est avant tout une histoire de personnes. Ce sont des hommes et des femmes qui par leur labeur quotidien fournissent les aliments et les matières premières à la société. Le travail est souvent rude, sans horaire, lié aux aléas d'une météo parfois incertaine. C'est la passion de leur métier qui guide les agriculteurs et leur permet de faire face aux difficultés, aux découragements, mais aussi aux changements de normes et aux exigences de la société. Depuis des millénaires, les agriculteurs ont façonné les paysages, attentifs à rentabiliser au maximum les ressources qui les entouraient. Par exemple, les arbres têtards que l'on retrouve encore çà et là ont été anciennement utilisés pour le drainage des zones humides mais aussi pour la production de fourrage, de bois de chauffage ou d'osier. Les prés de fauche créés aux alentours du Xe siècle étaient une nécessité sous nos latitudes pour pouvoir disposer en hiver du foin permettant de nourrir un bétail plus abondant. Ces prés sont maintenant un emblème de biodiversité agricole tant ils sont riches en fleurs, insectes et oiseaux comme le tarier des prés. Ces éléments et bien d'autres créés par

l'imagination de l'homme pour subvenir à ses besoins, ont aussi offert un habitat colonisé par une flore et une faune particulières, étroitement liées au maintien de ces pratiques agricoles.

Cependant, les nouvelles techniques conduisant à la révolution agricole de l'après-guerre ont considérablement modifié les anciennes pratiques favorables à la biodiversité et ces milieux si riches ont souvent été abandonnés au profit de terres supportant mieux l'intensification agricole. Laissés à leur sort, embroussaillés, recolonisés par les arbres, plantés d'épicéas ou reconvertis en prairie intensive, ils disparaissent peu à peu, privant de leur habitat les espèces qui leur étaient inféodées.

Restaurer et entretenir ces lieux de biodiversité s'avèrent aujourd'hui une priorité pour la conservation de la nature en Wallonie. Le rôle de l'agriculteur en tant que gestionnaire de l'espace rural prend tout son sens. Souvent décriée pour ses pratiques intensives et leurs effets, l'agriculture apparaît aujourd'hui



La présence de certaines espèces rares et protégées justifie qu'une prairie soit considérée comme riche en biodiversité

comme un outil précieux en matière de conservation de la nature en rendant possible le maintien des milieux ouverts ou semi-ouverts en bon état.

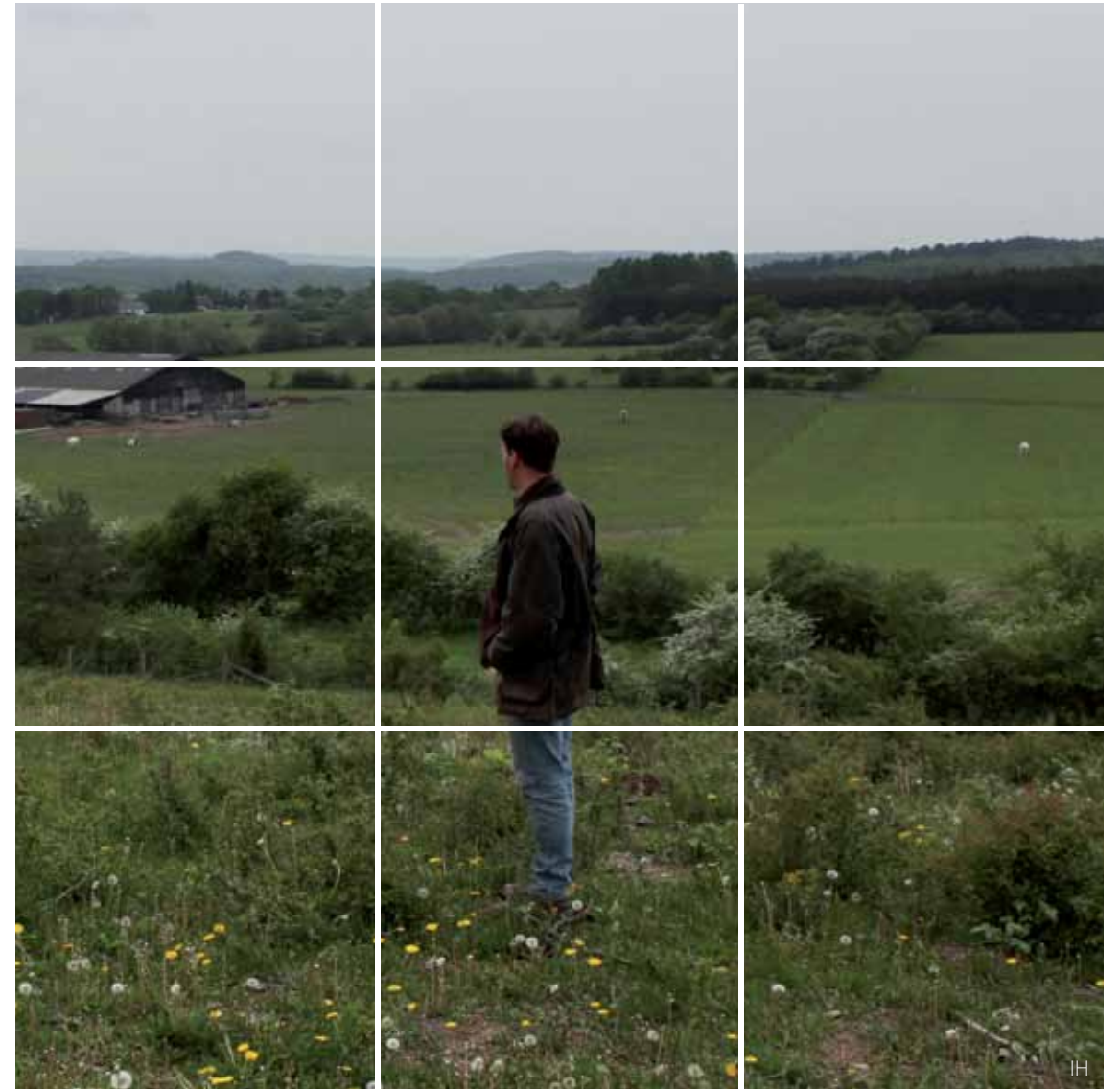
Sous cette impulsion, l'implication des agriculteurs dans la gestion de milieux biologiquement intéressants ne cesse de prendre de l'ampleur, que ce soit de manière volontaire (par l'adhésion libre aux méthodes agroenvironnementales) par l'entretien de réserves naturelles selon une convention avec la Wallonie ou avec des associations de conservation de la nature, voire par obligation, dans les zones intégrées dans le réseau européen Natura 2000.

Evidemment, la gestion de la nature et du paysage demande à l'agriculteur de repenser ses pratiques, d'acquiescer une technicité autre, d'orienter son choix, par exemple, vers des races animales plus rustiques et d'adapter la perception qu'il a de son métier. En effet, la protection de l'environnement peut devenir l'objectif à atteindre, bien avant la production de fourrage, de viande et de lait. Cette manière extensive de travailler permet d'entretenir les prairies humides, pelouses sèches et autres prairies de haute valeur biologique. Les plantes et animaux associés à ces habitats peuvent ainsi réaliser leur cycle de vie et perpétuer leurs espèces.



Toutefois, pour que ces milieux et les espèces qui y sont associées s'épanouissent au mieux, ils doivent être inclus dans un réseau écologique les reliant à d'autres prairies ou forêts, favorisant ainsi des échanges entre populations. L'agriculteur joue ici aussi un rôle primordial, si l'on considère qu'en Wallonie la surface occupée par l'agriculture correspond environ à la moitié du territoire. Pour maintenir des liaisons entre les milieux « naturels » (forêts, bois, bosquets, lacs, étangs, friches, prairies,...), il est essentiel d'entretenir les haies, talus, buissons, bandes enherbées et

mares qui structurent le paysage wallon et qui créent entre ces habitats des couloirs de dispersion empruntés par la faune et, plus lentement, par la flore.





IH Jacques Slabbink

1. Des prairies riches en biodiversité... une histoire agricole

Au gré des balades à travers la Wallonie, on découvre un paysage agricole d'une grande diversité. Des vastes plateaux de la région hesbignonne aux enclos bordés de haies basses et parsemés de mares du pays de Herve, en passant par les vallées verdoyantes de l'Ardenne, partout on peut observer l'influence de l'agriculture sur les paysages. De temps en temps, on retrouve au détour d'un fond de vallée, sur un coteau calcaire, le long d'un marais, des prairies couvertes de fleurs, paradis des insectes et terrains de chasse de prédilection des oiseaux et des chauves-souris. Elles proviennent d'anciennes pratiques autrefois courantes telles que le pâturage des grandes plaines par des moutons, l'abissage* ou encore la fauche traditionnelle.

Aujourd'hui, on désigne ces prairies sous le nom de « prairies de haute valeur biologique » ou « prairies riches en biodiversité* ». Mais que cachent ces mots ?





La présence de certaines espèces rares et protégées justifie qu'une prairie soit considérée comme riche en biodiversité

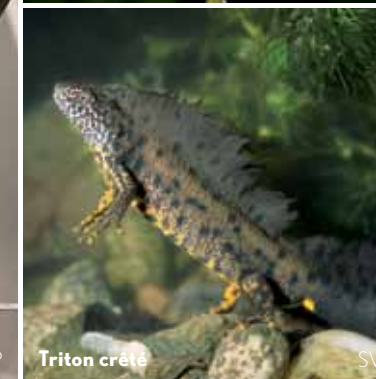
1.1. Des milieux ouverts et accueillants

Une prairie riche en biodiversité est une prairie qui offre de bonnes conditions pour :

- soit accueillir une diversité élevée d'espèces végétales. Plus le nombre d'espèces est élevé, plus l'intérêt de la prairie pour la biodiversité est grand. Pour ce faire les perturbations (fauche, pâturage, apports d'engrais) doivent être pensées de telle façon que les différentes espèces présentes puissent se développer ;
- soit rassembler simultanément et de manière suffisamment abondante les espèces caractéristiques d'un habitat/milieu peu commun (lande à bruyère, par exemple) ;

- soit abriter une voire plusieurs espèces rares et/ou protégées que ce soit au niveau végétal (sanguisorbe, knautie des champs, fenouil des Alpes) ou animal. Ainsi, une pâture peut s'avérer être relativement « banale » sur le plan végétal, mais abriter des espèces animales protégées (le triton crêté, des chauves-souris comme les rhinolophes, certains oiseaux) ou contribuer à leur alimentation.

La majorité des prairies intensives n'offrent aucune de ces conditions. Souvent fortement fertilisées, ressemées, intensivement fauchées ou pâturées, elles n'accueillent qu'un nombre très limité d'espèces. Il existe évidemment des situations très diverses mais sur les 350 000 ha de prairies de Wallonie, on estime que 25 000 ha, soit un peu plus de 7 %, sont « riches en biodiversité ».



Prairies pauvres en biodiversité

Les prairies fortement pâturées n'ont qu'un faible intérêt pour la biodiversité. On n'y trouve généralement qu'une dizaine de plantes différentes. Avec une densité de pâturage de trois à six vaches par hectare et ce 6 mois par an, le piétinement et l'abroustement* empêchent beaucoup d'espèces végétales de finir leur cycle de vie et de produire des graines.



ER



ECO

Les prairies de fauche intensives sont fauchées trois à cinq fois par an, de mai à octobre. Leur rôle étant de produire du fourrage, on y sème des espèces à haut rendement qui empêchent la plupart des autres plantes de se développer. En tout, on n'y comptabilise qu'une dizaine d'espèces de plantes (ray-grass, fléole, trèfle violet). De plus, ces fauches répétées sont néfastes à la communauté d'insectes.

Sans entretien, les prairies sont recolonisées par les arbres et les buissons, perdant petit à petit leur végétation caractéristique et les animaux adaptés aux milieux ouverts. Laisée à l'abandon, une prairie riche en biodiversité finira par céder la place à la forêt.



Recolonisation forestière

AO

Prairies riches en biodiversité

Un pâturage léger (moins d'animaux par hectare pendant une période plus courte) permet d'atténuer l'impact négatif des animaux sur la végétation (piétinement, surpâturage) tout en assurant un entretien efficace de la prairie. L'effet positif de cette pratique se traduit par la présence de nombreuses espèces, jusqu'à trente dans les prairies les plus fleuries.



SR

La fauche, si elle est réalisée tardivement (en été) et une seule fois sur l'année, laisse le temps aux plantes de se développer. La floraison est capitale pour attirer insectes et oiseaux et la production de graines permet aux espèces plus rares de se maintenir. Le résultat peut être impressionnant avec un nombre d'espèces allant jusque cinquante parmi lesquelles de nombreuses plantes à fleurs (centaurées, marguerite, knautie, orchidées).



SR



Haie vive le long d'une prairie riche en biodiversité

JLG

L'intérêt de ces prairies est rehaussé par de petits éléments naturels tels que les mares, les haies, les arbres isolés et buissons, créant une mosaïque d'habitats et de conditions différentes (ombrage, protection contre le vent). Certaines espèces animales exigent une structure spécifique du paysage. Par exemple, la pie-grièche écorcheur ne peut pas se contenter d'une prairie nue. Il lui faut des perchoirs, des haies ou des buissons d'épineux pour empaler les insectes qu'elle chasse.



Tarier des prés



JMP

1.2. Les prairies de Wallonie

Selon les conditions (géologique, topographique, climatique), la technique de gestion et l'intensité avec laquelle elle est utilisée, la prairie accueillera des végétations différentes. En fonction des espèces présentes et des caractéristiques des interventions, elles peuvent être classées selon plusieurs types. Entre richesse et beauté, voici quelques exemples de prairies riches en biodiversité représentatives du paysage agricole wallon.

1.2.1. Les prairies de fauche extensive

Apparue chez nous aux alentours du X^e siècle suite au besoin de produire du fourrage pour l'alimentation du bétail durant l'hiver, la fauche constitue l'une des plus anciennes méthodes de gestion de la prairie. Traditionnellement, on fauchait les prairies une seule fois par an en été, puis on récoltait le foin. L'absence ou les faibles apports d'engrais favorisait l'apparition d'une flore diversifiée et très fleurie typique des sols pauvres. Aujourd'hui, on retrouve encore quelques fragments plus ou moins bien conservés de ces anciennes prairies.



Prairie à fenouil des Alpes

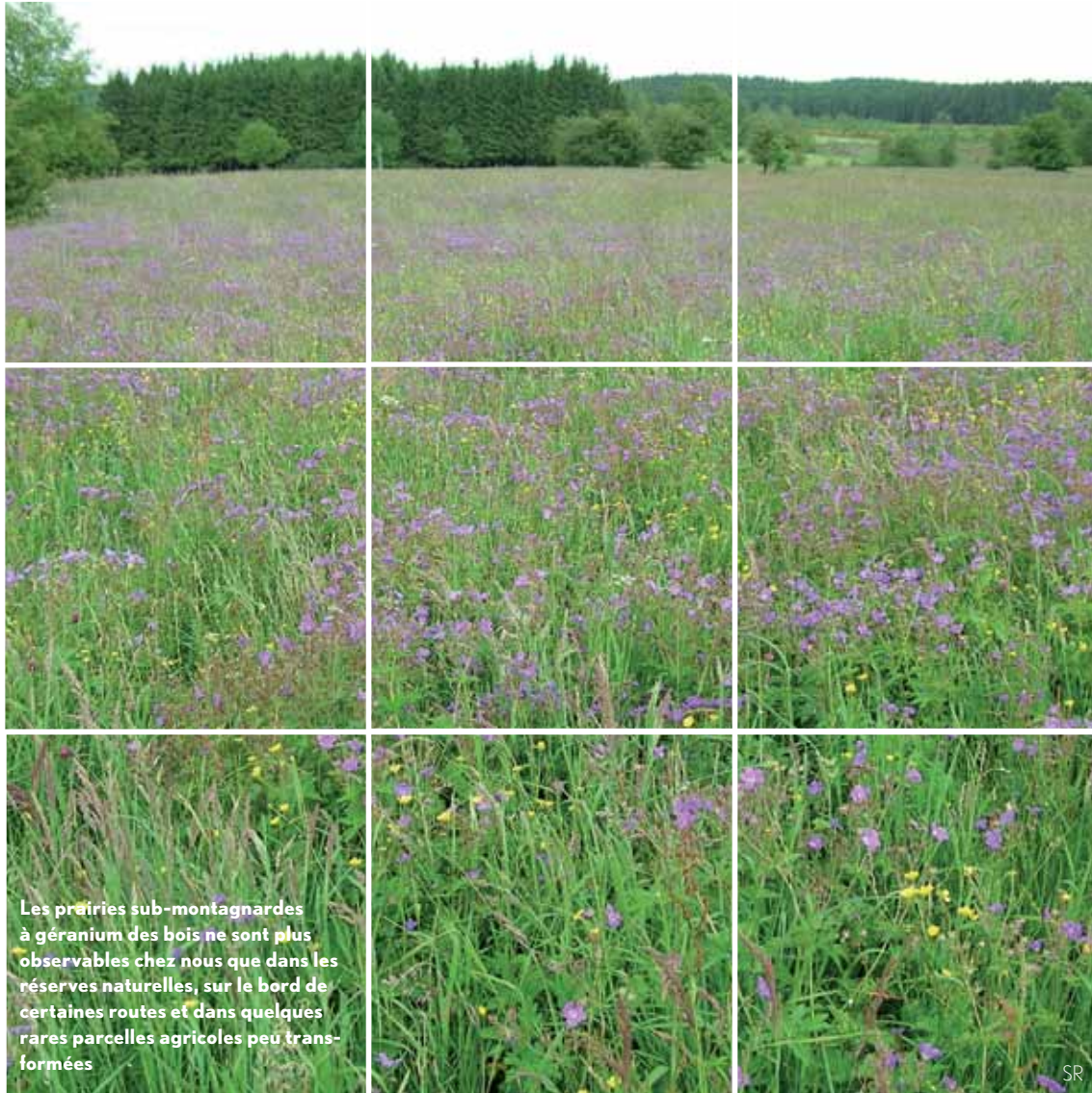
SR

La Haute-Ardenne est le refuge d'un grand type de prairie montagnarde : la prairie à fenouil des Alpes

Les prairies de fauche montagnardes

Situées à une altitude supérieure à 550 m, ces prairies agrémentent les paysages de la Haute-Ardenne de véritables tapis de fleurs blanches, jaunes, roses ou mauves. Devenues extrêmement rares, elles représentent un

habitat privilégié pour de nombreuses espèces végétales à valeur patrimoniale comme le fenouil des Alpes, la centaurée noire, la très rare knautie des bois, ainsi que pour certains oiseaux nichant au sol, notamment le tarier des prés ou le pipit farlouse.



Les prairies sub-montagnardes à géranium des bois ne sont plus observables chez nous que dans les réserves naturelles, sur le bord de certaines routes et dans quelques rares parcelles agricoles peu transformées

SR



Raiponce noire

Millepertuis taché

Alchémille vert-jaunâtre

SR

Sangisorbe officinale

AO

Gesse des montagnes

SR

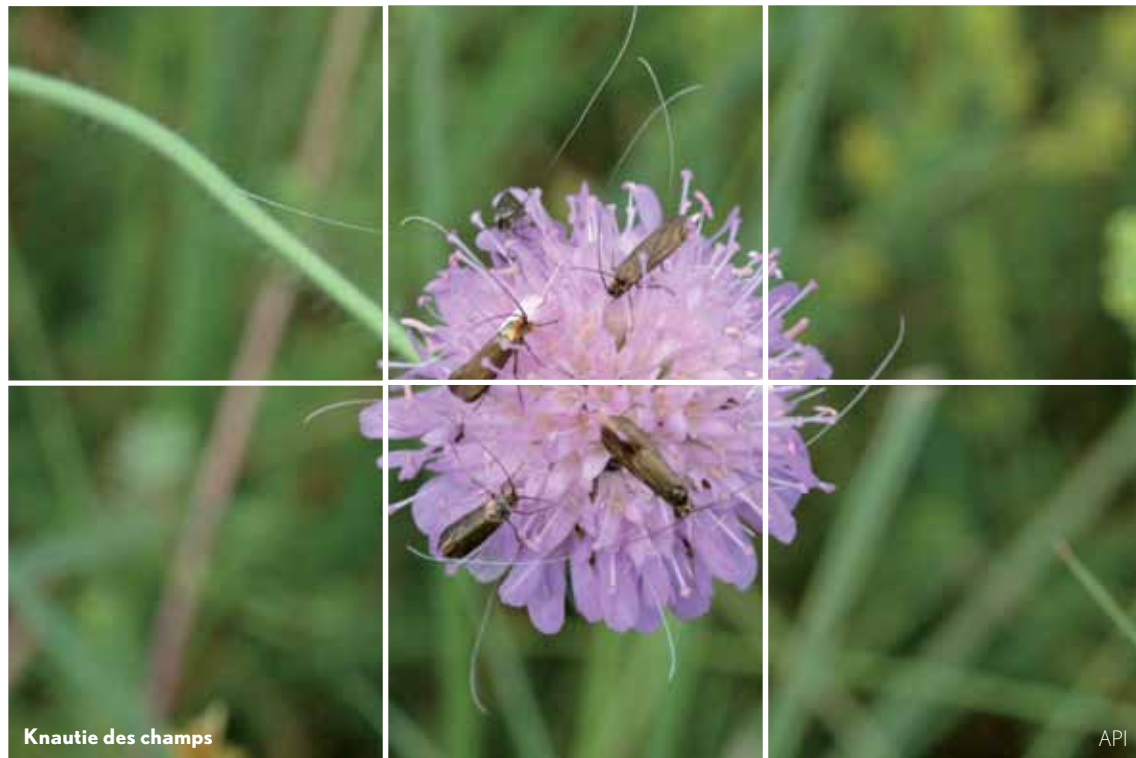
Géranium des bois

SR

Les prairies de fauche sub-montagnardes

Situées un étage plus bas, entre 300 et 550m d'altitude, ces prairies sont appelées prairies sub-montagnardes. Elles s'exploitaient autrefois par une fauche estivale avec éventuellement un pâturage des regains*. La végétation s'organise en deux niveaux : le plus haut dominé par les ombellifères* (la berce, le cerfeuil sauvage) et l'inférieur composé entre autres de plantes basses à rosettes (la porcelle enracinée, la piloselle).

Parmi les plantes typiques, on découvre le géranium des bois, la bistorte, l'alchémille vert-jaunâtre, la gesse des montagnes, l'avoine dorée (très belle graminée à la teinte jaune pâle), la raiponce noire, la sangisorbe officinale ou encore le millepertuis taché. Cette diversité de plantes permet d'accueillir aussi de nombreux insectes comme les papillons parmi lesquels les rares cuivré et nacré de la bistorte.



Knautie des champs

API

Les prairies de fauche de plaine à fromental

Ces prairies de basse altitude (moins de 300m) présentent différents aspects selon la richesse du sol et le degré d'humidité. Cependant plusieurs plantes sont communes aux différentes variantes comme le fromental, le crépis des prés, la centaurée et la berce commune. À côté de ce « noyau dur », les prairies de fauche peuvent accueillir bien d'autres espèces comme la knautie des champs, la carotte sauvage (utilisée par la chenille du machaon), la grande marguerite, le

salsifis des prés, la primevère officinale, le colchique. Des plantes rares peuvent également y être observées comme l'orchis mâle ou la platanthère des montagnes et la médicinale sauge des prés. Les animaux ne sont pas en reste. En effet, la quantité élevée de plantes à fleurs attire de nombreux papillons dont certains très rares comme le damier du plantain ou le cuivré des marais. Cette diversité d'insectes attire à son tour leurs prédateurs comme les pies-grièches, lorsque le réseau de haies aux environs convient.



Centaurée

Berce commune

SR

Crépis des prés

PB

Prairie de fauche de plaine à crépis des prés

SR

Chenille de machaon sur carotte

JD

Grande marguerite

GRAE

Knautie

BH



Populage des marais

BH



Bistorte

BH



Molinie

PGH

En milieu humide...

En bas des versants, le long des ruisseaux et des rivières, les prairies de fauche sont bien souvent humides ; elles peuvent se décliner sous plusieurs formes. En fonction de la richesse du sol et du degré d'humidité, on peut observer diverses associations végétales dignes d'intérêt sur le plan biologique :

- la prairie de fauche humide. Issue d'anciennes activités de fauche et située dans des dépressions humides ou le long des cours d'eau, elle possède une végétation dense, assez haute et abondamment fleurie. Rare et très accueillante pour la biodiversité, ce type de prairie et sa conservation sont primordiales, notamment pour des espèces telles que la bistorte, l'orchis de mai, le populage des marais, le colchique, la menthe aquatique et l'épiaire des marais,

- la prairie humide à molinie. Il s'agit d'une prairie de fauche située sur des sols humides et pauvres en éléments nutritifs, caractérisée par la présence de la molinie. Très rare en Wallonie, elle héberge un grand nombre de plantes comme la succise, le sélin et le silaüs des prés, ainsi que de nombreuses espèces protégées comme la scorsonère des prés ou diverses orchidées (les orchis tacheté, de mai, la platanthère des montagnes),

- la prairie humide à hautes herbes ou mégaphorbiaie. Elle se caractérise par la prédominance d'une végétation atteignant 1,5 m pouvant comprendre la reine des prés, l'angélique des bois, la baldingère, la lysimaque commune, l'épilobe hirsute, l'eupatoire chanvrine. Ce type de prairie est actuellement en voie de disparition au niveau européen. Les mégaphorbiaies les moins humides peuvent être fauchées, tandis que les autres sont pâturées.



Mégaphorbiaie (angélique)



SR



Trèfle d'eau

SR



Platanthère des montagnes

BH



Nacré de la bistorte

JD



Orchis tacheté

AO



Reine des prés

SR



La fée des marais

Joli papillon aux ailes orange-feu bordées de noir, le cuivré des marais est très peu répandu en Belgique ; il se retrouve principalement en Lorraine belge. Cette espèce évolue dans les milieux humides tels que des prairies humides, des friches industrielles, des prés mésophiles ou encore des marais. Ces lieux sont primordiaux car les femelles y trouvent les plantes hôtes de la famille des rumex, comme la grande patience d'eau ou l'oseille crépue, qui accueilleront leurs œufs et nourriront les chenilles. Jusqu'il y a peu ce papillon était surtout observé dans des milieux de substitution parfois temporaires comme des bords de routes, des friches en zoning industriel ou encore des prairies temporaires. Le caractère éphémère de ces lieux (destruction de la friche pour l'implantation d'une nouvelle industrie, intensification de la prairie,...) pouvait constituer un piège pour cet animal.

C'est pourquoi le chef du cantonnement de Virton du DNF, Bernard Van Doren, a lancé plusieurs projets permettant de venir en aide à cette espèce. Au fil

des ans, le DNF a acquis une trentaine d'hectares de terrains humides qui ont été réhabilités pour accueillir le cuivré des marais. M. Van Doren explique : « on a d'abord dû reconstituer des « zones refuges gérées extensivement » par les agriculteurs sur des terrains dont certains appartenaient naguère aux exploitants locaux. Les premières étapes furent le déboisement et le broyage des souches dans les anciennes prairies abandonnées. Par la suite, différentes mesures furent prises comme la création de friches, de mares ou de lagunes et l'implantation des plantes hôtes pour les chenilles. Pour empêcher les saules et les bouleaux de coloniser les lieux, un pâturage des prairies est mené par des agriculteurs. Ce pâturage doit être extensif pour permettre aux plantes à fleurs de se développer constituant ainsi un garde-manger pour les papillons adultes. Pour ce faire, des Galloways, capables de se contenter d'un fourrage hétérogène (reine des prés, laïches, rejets ligneux,...), ont été utilisés ».

Grâce à ces actions et autres projets tels que le « Life papillon », l'espèce survit et commence à se remettre du temps où son habitat était menacé de disparition.





Lychnis fleur-de-coucou

PB

1.2.2. Les pâtures maigres

Le qualificatif « maigre » indique que ces prairies poussent sur des sols pauvres. L'herbe y pousse naturellement peu et est donc soumise à un pâturage faible. Ces prairies présentent une végétation assez basse dépourvue d'ombellifères. On note la présence de graminées* caractéristiques comme la flouve odorante, la fétuque rouge, l'agrostis commun, la crénelle ou l'amourette, mais aussi de plantes à fleurs assez diverses comme la bétouille, la tormentille, la

brunelle, la renoncule bulbeuse. La végétation hétérogène est constituée de zones broutées et de zones délaissées par le bétail (zones de refus) créant une mosaïque d'habitats intéressante pour les insectes.

Sur des terrains fort humides, ces prairies prennent la forme de prairies marécageuses à jonc, avec comme espèce caractéristique, le jonc à tépales aigus. On y retrouve fréquemment et de manière abondante la crénelle, les laïches,



Campanule à feuille ronde

MH

Bruant des roseaux

JMP

Bécassine des marais

JMP

le myosotis des marais ou le lychnis fleur-de-coucou. Ce type de prairies s'est fortement raréfié suite aux drainages réalisés pour l'amélioration agricole des prairies. Elles sont néanmoins le refuge d'oiseaux caractéristiques et peu communs tels que la bécassine des marais ou le bruant des roseaux.



Pâturation à fétuque rouge et crénelle

MH



1.3. Un héritage malmené ou laissé à l'abandon

Chez nous, ces prairies d'une richesse exceptionnelle sont toutes des milieux semi-naturels, c'est-à-dire qu'elles existent suite à une intervention humaine (souvent agricole) passée. Ainsi jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, le pâturage de grandes zones à l'aide de troupeaux itinérants de moutons permettait de conserver des paysages dégagés et de maintenir la biodiversité des prairies calcaires de Famenne ou des Fagnes par exemple.

Autre exemple, la technique de l'abissage était utilisée localement en Ardenne jusqu'à la deuxième guerre mondiale pour réchauffer le sol au printemps (permettant à la végétation de démarrer plus rapidement) et pour apporter des éléments fertilisants au sol. Il s'agissait d'irriguer les prairies à l'aide d'un petit canal, se trouvant sur le versant supérieur, qui détournait l'eau pure d'une rivière très pauvre en éléments nutritifs. Cette pratique créa des prairies d'une richesse exceptionnelle. En plus d'accueillir une cinquantaine d'espèces végétales, elles offraient un milieu de nidification à certains oiseaux.

Vers le milieu du XIXe siècle, le caractère peu productif de ces milieux ne correspondait plus à la vision moderne de l'agriculture. En 1847, l'Etat encouragea la valorisation économique des terrains. La plantation



d'épicéas devint monnaie courante, les anciennes pratiques de vaine pâture*, de pacage*, de glandée* furent abandonnées suite à ce besoin de valorisation et à la liberté de clore. Les moutons qui entretenaient autrefois des prairies sur de grandes surfaces sont remplacés par des bovins, plus rentables et détenus sur des parcelles beaucoup plus petites et de plus en plus fertilisées.

Le besoin toujours croissant de produire plus a conduit à l'abandon des pratiques anciennes devenues non rentables et par conséquent au remplacement des prairies traditionnelles par des pâtures et des prairies de fauche artificielles intensives mais pauvres en biodiversité.



L'industrialisation de l'agriculture a conduit à quatre changements majeurs accélérant la disparition des prairies riches en biodiversité :

- **l'utilisation des engrais chimiques**

Le recours de plus en plus fréquent aux engrais chimiques pour fertiliser les sols a permis d'augmenter la production d'herbe mais a également entraîné un appauvrissement de la flore initiale des prairies. En effet, un apport de nutriments (chaux, potasse, nitrate, phosphate) change la chimie des sols favorisant certaines plantes (graminées, « herbes ») plus productives et plus compétitives plutôt que la végétation naturelle bien adaptée aux sols pauvres. Le nombre d'espèces dans les prairies chute alors en même

temps que l'abondance et la diversité des insectes qui y étaient associés,

- **la mécanisation de l'agriculture**

L'avènement de la mécanisation a vu la taille des parcelles s'accroître. Ce regroupement des terres s'est accompagné d'une baisse drastique des zones refuges (haies, talus, alignement d'arbres,...) pour les espèces des prairies. Les prairies de fauche de fond de vallée furent également plus facilement drainées (asséchées) et remplacées par des cultures fourragères destinées à l'alimentation des animaux.

- **l'abandon de certaines parcelles**

Les parcelles difficiles d'accès ou peu propices aux engins (trop humides, trop pentues) ont été abandonnées ou plantées d'épicéas,

- **l'utilisation des fils barbelés**

Après la seconde guerre mondiale, la généralisation de la clôture en fils barbelés est allée de pair avec une augmentation de la densité du bétail sur les parcelles et donc avec des apports plus importants en éléments fertilisants naturels. Cette pratique contribua à modifier et à simplifier la flore initiale des prairies.

Les quelques milliers d'hectares de prairies qui ont conservé leurs caractéristiques initiales sont précieux pour la variété des plantes et des animaux qu'ils abritent. Aujourd'hui menacés de disparition, ces milieux doivent faire l'objet d'une attention particulière et d'une exploitation agricole adaptée.



Laissées à elles-mêmes, les prairies s'embroussaillent petit à petit par l'apparition de buissons puis d'arbres. Un entretien régulier et adéquat permet de sauvegarder leur flore

1.4. L'outil agroenvironnemental

Que ce soit pour la restauration de milieux naturels ou pour la gestion de prairies de haute valeur biologique, il faut souligner que les agriculteurs s'impliquent de plus en plus dans la protection de l'environnement. Leur technique et leur connaissance du métier sont primordiales si on veut préserver la biodiversité de ces prairies. Tout au long des interviews qui suivent, on va pouvoir se rendre compte du labeur que cela représente. Fauche et récolte du foin, conduite et déplacement des troupeaux, pose de clôtures, application des différentes contraintes environnementales,... l'exploitation extensive des prairies est un métier à lui seul où l'agriculteur doit adapter ses techniques aux objectifs de conservation de la nature. De plus, gérées sous des conditions

extensives, les prairies produisent moins d'herbe (deux à dix fois moins) que les prairies classiques et les races rustiques qui y pâturent sont difficilement commercialisables dans les filières traditionnelles, ce qui entraîne une perte de rentabilité pour l'agriculteur.

C'est pourquoi l'Union européenne a mis en place le programme des « méthodes agroenvironnementales » (MAE) afin de dédommager les agriculteurs qui s'engagent volontairement dans des actions de protection de l'environnement. Les méthodes proposées concernent notamment la conservation de haies, d'arbres isolés, de vergers hautes-tiges et de mares, l'entretien de prairies naturelles de valeur biologique moyenne ou leur exploitation extensive en bord de cours d'eau,... toutes ces méthodes permettant de préserver une certaine structure d'éléments naturels au sein d'un milieu agricole intensif devenu peu accueillant pour la nature.



Certaines méthodes agroenvironnementales permettent de maintenir ou de recréer un réseau d'éléments « naturels » au sein du paysage agricole ; ces éléments servent d'habitat ou de couloir de dispersion aux espèces

D'autres méthodes, également favorables à la biodiversité, encouragent la détention d'animaux de races locales menacées, ou encore des systèmes de production reconnus comme favorables à la vie sauvage (faible charge en bétail, agriculture biologique). Au sein de ce programme figure la méthode « Prairie de haute valeur biologique » spécialement conçue pour assurer un revenu aux agriculteurs qui gèrent de manière extensive nos prairies les plus riches. C'est notamment grâce à elle que l'entretien des milieux naturels après restauration est possible ou que les plus belles prairies

fleuries sont maintenues dans notre paysage. Sans cet incitant financier, les prairies de haute valeur biologique seraient en effet vite abandonnées ou transformées en prairies « classiques » engraisées de manière importante pour assurer une rentabilité suffisante de leur exploitation.

Depuis 1995, tout agriculteur peut adhérer librement à ce programme et s'engage alors à respecter un cahier des charges pour une période de cinq ans, renouvelable le cas échéant.



Christian Mulders

La relation agriculture - environnement : d'abord des normes, ensuite, des initiatives personnelles

Il faut comprendre que, dans le cadre de l'approche agroenvironnementale, la relation « agriculture - environnement » s'envisage à quatre niveaux.

1. Il y a d'abord la **norme**, ou le simple respect de la loi, impliquant des sanctions en cas de non respect.

C'est ainsi que les législations environnementales limitent les effets négatifs de l'agriculture sur l'environnement. A titre d'exemple, il existe une législation qui interdit d'utiliser des engrais à moins de 6m du bord des cours d'eau pour éviter leur pollution.

2. Au-delà de ce niveau, il y a la **bonne pratique agricole**, à savoir la recherche d'un optimum sur le plan technique, économique et environnemental. La bonne pratique équivaut à une gestion de l'ex-

La mise en place de mesures agroenvironnementales dans des fermes peut contribuer économiquement à la rentabilité de produits agricoles de qualité. Par exemple, le « boeuf des prairies gaumaises » est une viande tout à fait particulière produite à partir d'animaux élevés sur des prairies extensives pendant deux ans après castration



Cuestas asbl

ploitation agricole « en bon père de famille », autrement dit en préservant sa terre sans mettre en péril la possibilité de produire pour l'avenir.

Ces deux premiers niveaux font l'objet de contrôles et de sanctions financières éventuelles s'ils ne sont pas atteints par tous les agriculteurs. C'est ce qu'on appelle la **conditionnalité des aides agricoles**.

3. Au troisième niveau, on se trouve dans le cas où **certaines activités agricoles ont un effet secondaire positif sur l'environnement** (la qualité de l'eau, la biodiversité, le paysage). Le maintien d'un réseau de haies ou de mares favorise fortement la biodiversité. Dans le même ordre d'idée, l'impact de l'agriculture biologique est plutôt bénéfique aux espèces présentes ou à la protection des eaux. Les retombées positives de ces activités peuvent engendrer également une production agricole de qualité différenciée, notamment dans les secteurs des produits de terroir, bio ou d'appellation d'origine.

4. Et enfin, au dernier niveau, **l'activité agricole est utilisée pour assurer la gestion de milieux naturels** (le plus souvent de prairies riches en biodiversité). Dans ce cas l'activité reste très extensive. On considère ici que la gestion du territoire est le produit principal de l'activité agricole. L'agriculture est alors essentiellement considérée comme méthode de gestion de l'espace naturel ; la viande, le lait, les céréales deviennent donc des coproduits voire des productions secondaires.

Des contrats rémunérés sont proposés à ceux qui s'engagent volontairement à mettre en œuvre ces deux derniers niveaux dans le cadre du programme de méthodes agroenvironnementales. Le montant des aides varie selon la méthode envisagée. Il est proportionnel aux pertes ou aux coûts supplémentaires qu'engendrent ces pratiques par rapport au premier niveau (la conditionnalité).

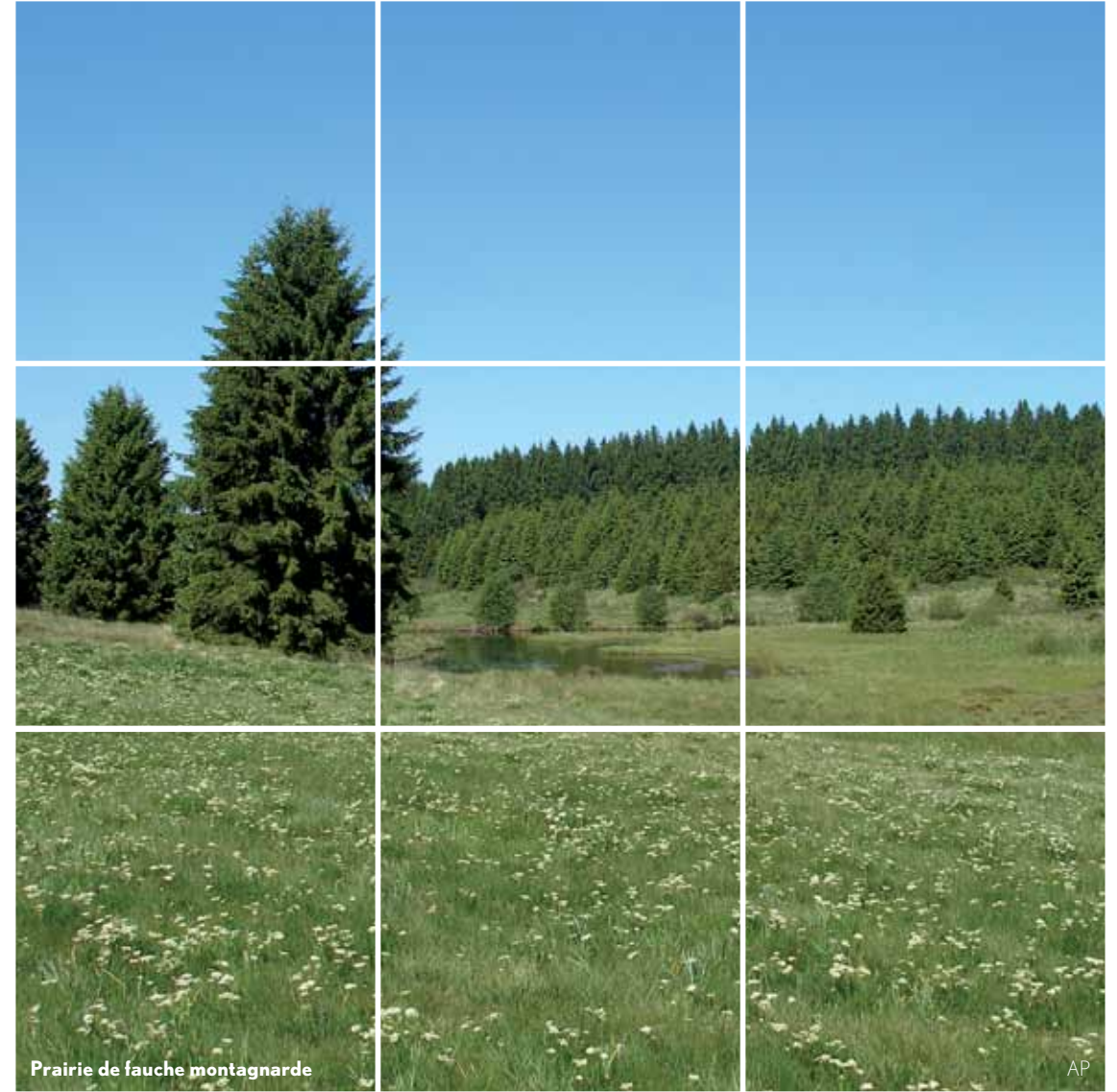


Bernard Convié

Les méthodes agroenvironnementales (MAE) du PDR wallon 2007-2013	
MAE 1	Conservation d'éléments du réseau écologique et du paysage (haies, bandes boisées, arbres, arbustes, buissons, mares...)
MAE 2	Prairie naturelle
MAE 3	a) Tournière enherbée b) Bande de prairie extensive
MAE 4	Couverture du sol
MAE 5	Culture extensive de céréales
MAE 6	Races locales menacées
MAE 7	Maintien de faibles charges en bétail
MAE 8	Prairie de haute valeur biologique
MAE 9	Bande de parcelle aménagée
MAE 10	Plan d'action agroenvironnemental
MAE 11	Agriculture biologique

Un contrat agricole pour les prairies de haute valeur biologique

La huitième méthode du programme agroenvironnemental a été spécifiquement imaginée pour conserver les prairies les plus riches en biodiversité de Wallonie grâce à une activité agricole adaptée. Elle présente un cahier des charges particulier à chaque type de prairie, et adapté aux espèces animales et végétales présentes.



Prairie de fauche montagnarde

AP



IH Gabrielle Lemasson

MAE « Prairie de haute valeur biologique » et cahier des charges : ce qu'il faut savoir

La méthode « Prairie de haute valeur biologique » repose sur une démarche volontaire. Tout producteur peut demander la visite d'un conseiller grâce au formulaire « demande de visite d'expert » disponible auprès du service extérieur de la DGARNE - Direction du Développement rural. Celui-ci définit avec l'agriculteur un cahier des charges spécifique à l'état de la prairie et aux objectifs de conservation de la biodiversité, pour une durée de cinq ans et un revenu de 450 €/ha par année. Un cahier des charges général constitue la base de cet accord :

- 1) une évaluation de la valeur biologique de la prairie par le conseiller est obligatoire. Celle-ci doit être formalisée puis validée par l'administration au travers d'un « avis technique »,
- 2) cet avis technique détaille les opérations qui seront menées sur la prairie, notamment au

travers d'un calendrier des opérations. Ce dernier précise notamment les périodes où aucune intervention n'est permise sur la parcelle (généralement de janvier à juillet). Cette précaution a pour but de laisser le temps à la faune et à la flore de finir son cycle de vie,

- 3) afin d'éviter un enrichissement du sol et un appauvrissement de la flore, aucun apport de fertilisants ou d'amendements ne peut avoir lieu,
- 4) pour les mêmes raisons, le bétail présent sur la parcelle ne peut recevoir ni concentré, ni fourrage,
- 5) l'utilisation d'herbicides est bien entendu interdite, le but de la méthode étant d'encourager la repousse ou le maintien d'une flore sauvage. Toutefois un traitement localisé est toléré contre les rumex et certains chardons,

- 6) afin d'éviter de modifier la flore, les travaux de drainage ou de curage des fossés sont *a priori* interdits.

La mission du conseiller étant de définir une gestion adaptée à chaque type de prairies, certaines mesures ou recommandations spécifiques peuvent être prises. Par exemple si la présence de la couleuvre à collier est mise en évidence, on adaptera la pression de pâturage en conséquence ou l'on installera des refuges (tas de branches, ballots de foin). En plus du type de prairie et des espèces, le conseiller prend en compte les contraintes du milieu (terrain accidenté, humide, éloignement des parcelles), les conditions locales et les possibilités de l'agriculteur pour déterminer un cahier des charges convenant à la biodiversité mais aussi au gestionnaire. La superficie minimale pour engager une parcelle en MAE « Prairie de haute valeur biologique » est de 10 ares (1 000 m²).



Platanthère des montagnes

SR



Damier du plantain

JD

On observe de nombreuses espèces protégées dans les prairies de haute valeur biologique. Protéger ces habitats, c'est donc assurer la survie de ces espèces rares

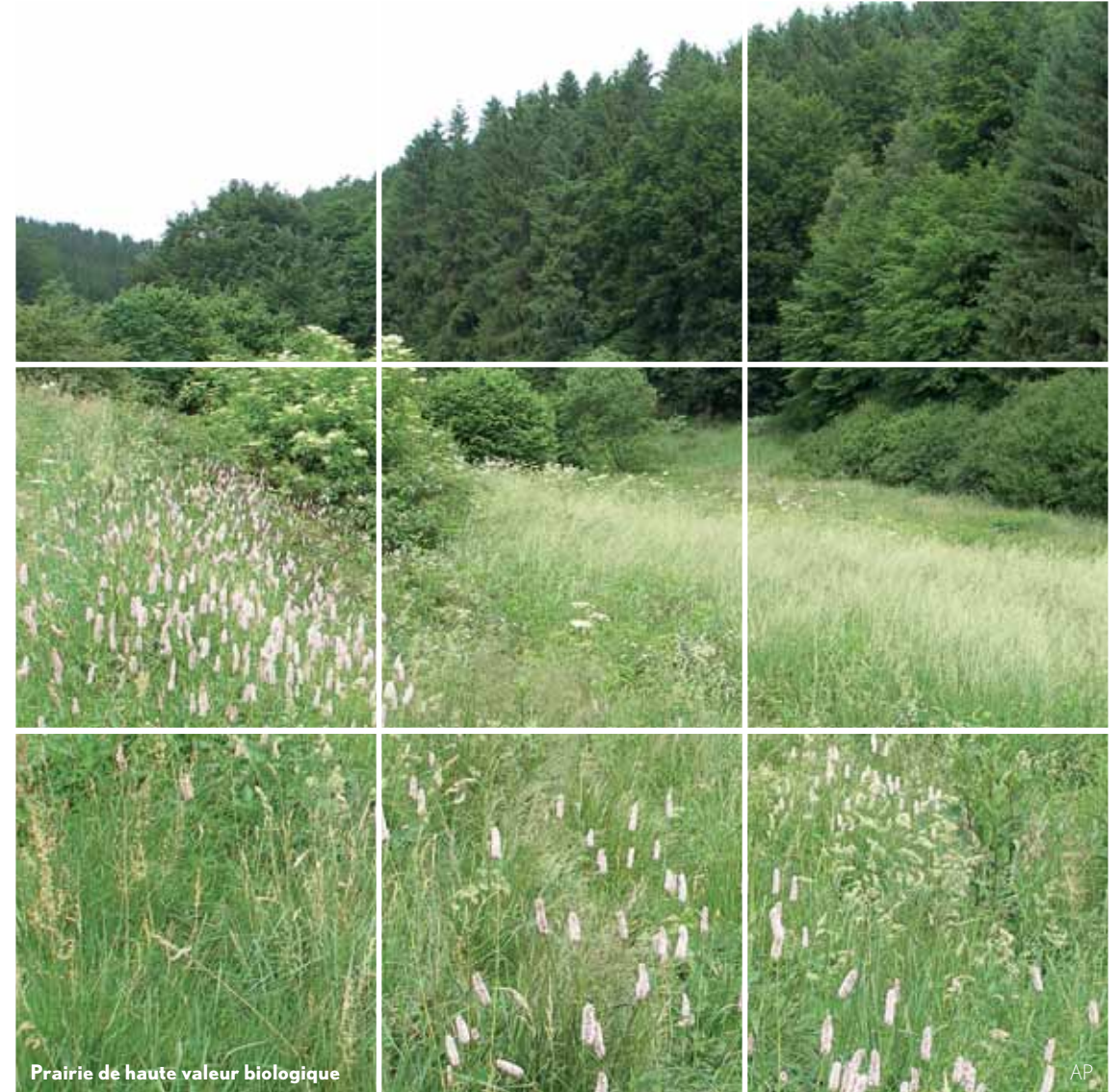
Quel impact sur la nature ?

Lancée en 2005, la MAE « Prairie de haute valeur biologique » a rallié au fil des ans plus de 650 agriculteurs. Ceci représente un total de plus 4 000 ha de prairies de haute valeur biologique qui sont gérés de manière adéquate et sont mis à l'abri de pratiques trop intensives ou d'un abandon de l'exploitation conduisant à un embroussaillage certain.

Il est à noter que la MAE « Prairie de haute valeur biologique » s'avère être un outil nécessaire, mais non suffisant pour protéger les milieux naturels. D'autres mesures existent, que ce soit au niveau contraignant

des législations environnementales ou au niveau incitatif comme les projets « Life » qui rendent possible la réhabilitation des habitats naturels à grande échelle.

Une fois que la prairie a été reconnue comme étant de « haute valeur biologique » par un conseiller, l'agriculteur peut faire une demande de contrat agroenvironnemental. Il s'engage ainsi pour cinq ans durant lesquels il devra se conformer au cahier des charges établi par le conseiller. L'agriculteur est alors rémunéré de 450 euros par an et par hectare de prairie. La liste des conseillers par région se trouve à la fin du livre.



Prairie de haute valeur biologique

AP



EB

Sans gestion agricole, les prairies sont peu à peu envahies par des buissons et des arbustes



ECO

2. Les agriculteurs et la gestion des milieux naturels

La conservation des prairies riches en biodiversité et de leurs espèces fragiles est incompatible avec les modalités intensives de pâturage ou de fauche des prairies. Dans certains cas, il est même plus coûteux d'essayer d'adapter les prairies extensives à un usage intensif (drainage, besoins élevés de fertilisation) que de les valoriser dans leur état naturel. Laisser ces prairies livrées à elles-mêmes n'est pas non plus une solution : elles sont vite colonisées par la forêt et perdent toutes les espèces que l'on veut y conserver. Elles ne supportent donc pas un changement important des conditions du milieu.

Les prairies qui ont été bien conservées jusqu'aujourd'hui sont souvent des terrains difficiles d'accès car humides ou escarpés, où certains aspects des anciennes pratiques de gestion ont été maintenus de génération en génération. Ce sont ces tech-

niques, moins intensives, moins radicales, à l'origine de la diversité faunistique et floristique de ces prairies dont il faut s'inspirer aujourd'hui pour définir des conditions de gestion adaptées aux objectifs de conservation. Ces méthodes d'exploitation agricole sont qualifiées d'extensives : faible pression de pâturage, une seule fauche en été, pas ou peu d'engrais, maintien de zones refuges pour la biodiversité,...

La fauche au début de l'été ou le pâturage léger (présence de quelques animaux pendant la bonne saison ou davantage mais alors pendant quelques semaines seulement) sont les deux techniques les plus utilisées par les agriculteurs. En fonction d'un objectif précis ou de contraintes liées aux conditions du milieu (relief, humidité), ils pratiquent soit la fauche (une ou deux fois par an) soit le pâturage, voire une alternance de ces deux techniques.

L'impact du mode de gestion sur la vie sauvage ne sera pas le même si l'on choisit de pâturer ou de faucher une prairie. En effet, selon la technique utilisée et les caractéristiques du sol (humidité, acidité), des groupes d'espèces différents sont susceptibles de s'y développer ou d'y être maintenus. C'est pourquoi, des biologistes ont défini les meilleures manières d'entretenir chaque type de prairie riche en biodiversité.

Ainsi, pour le pâturage, il faut tenir compte de certains facteurs ayant un grand impact sur les espèces sauvages comme le choix de l'espèce et de la race animale, le nombre d'animaux pâturant, les périodes de pâturage et leur durée mais aussi d'autres modalités pratiques (présence d'un abri, gestion du parasitisme). En ce qui concerne la fauche, c'est le nombre et la période des interventions de même que le pourcentage de la surface fauchée (50-80-90 %) qui jouent un rôle déterminant.



2.1. Fauche et sauvegarde des espèces

La fauche est ponctuelle dans le temps mais totale et uniforme. Pour les prairies, elle est nécessaire afin d'éviter la prolifération des plantules d'arbustes et de broussailles.

Cependant, pour que la fauche ait un impact positif sur l'environnement et sur les espèces sauvages de la prairie, il faut tenir compte de différents facteurs.

Pas de précipitation

La date de fauche est l'une des caractéristiques les plus importantes quant à l'impact de cette technique sur la vie sauvage. La fauche doit être réalisée tardivement (en été) pour que la majeure partie de la flore sauvage

puisse accomplir son cycle de vie. En effet, si elle est réalisée trop tôt dans l'année, beaucoup de plantes n'auront pas eu le temps de former leurs graines et donc de se ressemer dans la prairie pour les années suivantes. De plus, les fleurs de ces plantes sont visitées par de nombreux insectes qui se nourrissent de pollen et de nectar. Une fauche précoce, pendant la floraison, enlève brutalement à ces butineurs une importante source de nourriture. Les papillons notamment sont fort touchés par cette pratique et par la disparition de la variété des plantes qu'elle engendre.

La date de fauche des prairies de haute valeur biologique se fixe donc en fonction des plantes et des animaux présents. Elle n'est qu'exceptionnellement envisagée avant le 1er juillet.



La fenaison et la formation d'andains permettent à la prairie de reconstituer son stock de graines

Un refuge pour les animaux

Une fauche complète est très préjudiciable à la communauté d'insectes. Par exemple, en l'absence de zone refuge et réalisée trop tôt, elle peut entraîner une baisse de 90 % des effectifs de papillons. Certains oiseaux insectivores sont alors les victimes de la diminution du nombre d'insectes qu'entraîne ce type de fauche. En plus de la date, il faut donc laisser une zone refuge non fauchée (par exemple, 10 % de la superficie totale de la parcelle).

La récolte

Une fois la fauche réalisée, la récolte de l'herbe coupée, après quelques jours de fenaison, est primordiale. Premièrement, parce que lorsqu'on laisse faner l'herbe en la retournant deux ou trois fois, les graines à maturité

retombent au sol et assurent le réensemencement de la plupart des plantes. De plus le retrait du foin laisse un sol dégagé, plus ensoleillé, ce qui favorisera la germination des graines l'année suivante.

Secundo, le retrait du produit de fauche permet de ne pas enrichir le sol suite à la décomposition du foin. Mieux, l'absence d'apport de fertilisants exigée par la MAE « Prairie de haute valeur biologique », associée à cette récolte du foin, appauvrit progressivement le sol, ce qui est favorable à l'apparition d'une flore plus diversifiée (voir schéma).

Fauche et biodiversité

Ces éléments nutritifs permettent à la plante de se développer et s'accumulent en elle



Dans une prairie fortement fertilisée, ce sont les plantes les plus compétitives qui sont favorisées. Elles captent les éléments nutritifs (azote, phosphore) dans le sol pour croître



Chaque année, la fauche suivie de la récolte du foin permet de « sortir » ces éléments de la prairie et donc de diminuer la quantité de nutriments dans le sol



Après plusieurs années, l'appauvrissement du sol permet aux plantes moins compétitives de pousser et augmente ainsi la biodiversité de la prairie

GC

Quand une prairie a été abondamment fertilisée pendant de nombreuses années, le sol est riche en nutriments (essentiellement l'azote et le phosphore, symbolisés ici par les points rouges et bleus). Ceci a pour conséquence de favoriser les plantes qui exploitent le mieux ces éléments (comme le ray-grass qui est la plante herbacée dominant les prairies agricoles classiques). Ce sont elles qui recouvrent le sol de la prairie ne laissant que peu de place aux espèces moins compétitives. Dès lors, l'intérêt de la prairie d'un point de vue biologique diminue avec le nombre d'espèces sauvages présentes. A contrario, la fauche a

pour conséquence d'appauvrir le sol. En effet, les nutriments absorbés par les plantes pour leur croissance, leur floraison et la fabrication de leurs graines, sont retirés de la prairie grâce à la récolte du produit de fauche (sous forme de foin, de préfané* ou d'ensilage* d'herbe). Les plantes compétitives n'étant plus favorisées, d'autres espèces peuvent se développer. C'est ainsi que dans certaines prairies soumises à la fauche depuis plusieurs années sans apport d'engrais, on peut voir d'anciennes espèces réapparaître (pour autant que les graines soient encore dans le sol ou que ces espèces soient présentes aux abords des prairies).



Christof Kaut

IH



Christof Kaut, Alster

Christof Kaut est établi à Alster, à l'extrême sud des Cantons de l'Est. De là, on perçoit cette ligne imaginaire qui sépare la Belgique et l'Allemagne.

Autrefois conseiller MAE chez Agra-Ost, Christof est aujourd'hui exploitant agricole dans le village qui l'a vu naître. Il y cultive, pour son plus grand bonheur, l'art difficile de concilier « raison et passion ». Quand il reprend la ferme familiale en 2006, il construit de nouvelles étables et développe la production laitière de

type intensif (9 000 litres de lait par an et par vache Holstein), une activité considérée comme « normale » dans la région. « Il faut savoir qu'à Alster qui compte trente-cinq maisons, précise Christof, on produit quatre à cinq millions de litres de lait par an. On doit se battre pour avoir quelques hectares de prairies. Les gens sont devenus beaucoup plus individualistes qu'il y a dix ans. Il faut avancer, si on s'arrête, on recule. Les exploitations sont de plus en plus grandes et serrées les unes contre les autres. Quand on veut s'agrandir, c'est au détriment des autres ».

Mais il ne peut concevoir son métier d'agriculteur sans une implication directe dans la gestion des espaces naturels.



Inflorescence de la reine des prés

Centaurée

Sanguisorbe officinale

« Cette activité fait partie de la ferme et me demande beaucoup de travail et de temps, mais c'est un plaisir de le faire. Les parcelles comprennent une partie sèche et une partie humide et les fleurs sont donc différentes d'un endroit à l'autre. Il y a de la centaurée, de la pimprenelle rouge, mais aussi de la reine des prés, de la renouée bistorte, des joncs, ... Je fais des relevés de

flore, j'observe leur développement et les changements en cours. J'éprouve un réel besoin de me promener dans la nature, de me relaxer, de découvrir les plantes. De plus, c'est aussi une source de revenus fixes pendant cinq ans car le paiement des MAE est nécessaire pour couvrir les frais ».



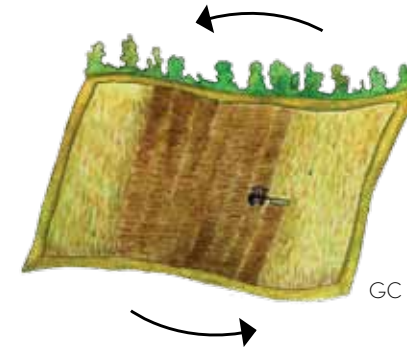
Dans une prairie, la zone refuge constitue un espace vital pour la sauvegarde des insectes et de certaines plantes à fleurs

C'est ainsi que, fort de son expérience, Christof Kaut exploite sous contrat MAE, six hectares de « Prairies de haute valeur biologique » situées en zone Natura 2000, à trois kilomètres de la ferme, au milieu des bois. En fait, sous les auspices du DNF*, il s'agit d'aménager des « zones refuges » destinées à devenir des réserves naturelles suite à une gestion par fauche - un exercice de haute voltige quand on voit la pente des talus - qui exige un sérieux savoir-faire en la matière ! Dans la pratique, Christof doit suivre deux cahiers des charges complémentaires : celui du DNF et celui de la méthode « Prairie de haute valeur biologique », plus contraignant. Ce dernier est en effet plus strict dans le sens où il oblige l'agriculteur à laisser une bande refuge sur la parcelle et à ne pas faucher à moins de deux mètres d'un cours d'eau. De plus la fauche doit obligatoirement avoir lieu après le 15 juillet. En fait, l'approche est parfaitement cohérente.

« Le fourrage est réservé aux vaches taries, explique Christof, et on utilise les machines de notre entreprise de matériel agricole pour le transport. Au début, quand je travaillais sur ces parcelles, certains agriculteurs disaient que j'étais fou ! Mais depuis la crise laitière, les

gens réfléchissent davantage. Or au siècle dernier, ces prairies étaient des « parcelles de fauche », mais au fil du temps, elles ont été progressivement plantées d'épicéas. Dans le cadre de la MAE « Prairie de haute valeur biologique », la majorité des exploitants de la région optent pour le pâturage, eu égard au caractère humide ou accidenté du terrain !

J'aimerais que le DNF installe des panneaux pour faire connaître aux habitants du village et aux randonneurs le projet de réserve naturelle, ainsi que les objectifs et l'intérêt de la fauche sur ces prairies. Il est important de comprendre que toute la biodiversité au niveau des plantes, des oiseaux, des insectes maintenus dans ces prairies résulte de l'action de l'agriculteur sur le milieu naturel. Le but est de sauvegarder l'histoire des différentes espèces que l'on ne voit plus ailleurs. Je trouve dommage que cela soit rarement expliqué. Il faut aussi montrer que l'agriculteur peut travailler avec la nature et qu'il peut être un protecteur de celle-ci.



Date de nidification d'espèces d'oiseaux susceptibles de se retrouver en prairie

Espèces nichant au sol	Période de nidification
Vanneau huppé	Février - mi-juin
Bruant des roseaux	Mi-avril - début juillet
Caille des blés	Début-mai - fin juin
Bergeronnette printanière	Mi-mai - mi-juillet
Râle des genêts	Mi-mai - fin juillet
Bruant proyer	Mi-mai - fin juillet

La présence de ces oiseaux nichant au sol dans la prairie retardera la fauche jusqu'à la fin de leur période de nidification

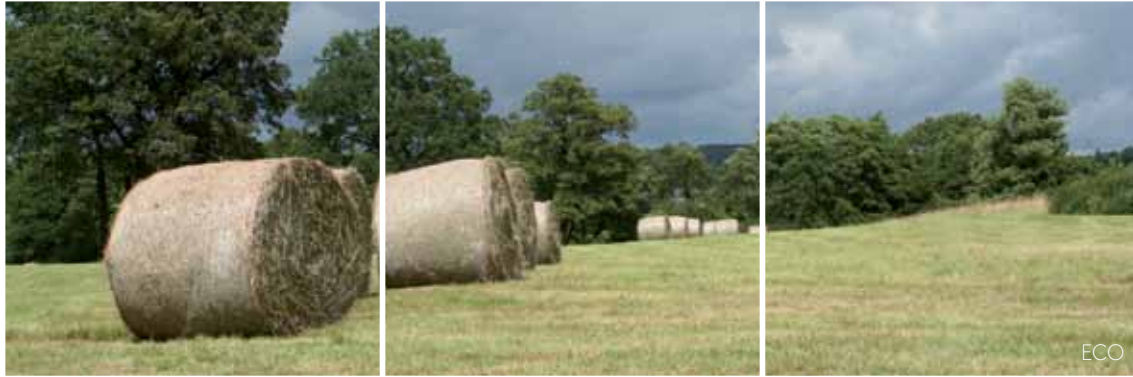
Faucher en préservant la biodiversité

La faucheuse porte bien son nom. Oisillons, insectes, jeunes chevreuils font parfois les frais de son passage. Pour limiter cet impact négatif, quelques précautions sont à prendre :

- pour que les animaux aient le temps et les moyens de s'enfuir, il convient de pratiquer une fauche dite centrifuge, du centre à la périphérie (voir schéma). Si ce n'est pas possible, il est conseillé de garder une zone refuge au centre de la fauche. La conservation d'une zone refuge non fauchée lors de l'entretien est un impératif de la méthode « Prairie de haute valeur biologique »,
- dans une même optique, il est préférable de limiter la vitesse du tracteur en dessous de 12 km/h. On fera particulièrement attention aux espèces animales qui quittent la parcelle durant les der-

nières bandes de fauche en diminuant encore la vitesse de travail,

- la plupart des espèces étant actives la nuit, on évitera toute fauche nocturne,
- la fauche doit être tardive (le plus souvent après le 1er juillet). On adaptera le calendrier de fauche en fonction, par exemple, des périodes de nidification des espèces susceptibles d'être présentes,
- l'herbe coupée doit être récoltée pour éviter sa décomposition sur place et l'engraissement artificiel du sol qui pourrait engendrer une banalisation de la flore. De plus, l'herbe en décomposition lorsqu'elle forme des amas empêche la germination de graines de beaucoup d'espèces.



Fauche et pâturage sont des techniques très différentes quant au résultat final. Le pâturage permet de créer une plus grande variété d'habitats au sein de la parcelle, en fonction des choix d'alimentation du bétail et de ses déplacements



2.2. Pâturage extensif et préservation des prairies

Le pâturage extensif prend de plus en plus d'ampleur dans la gestion des milieux ouverts, en particulier ceux qui sont d'accès difficile (trop forte pente pour les machines, zone trop humide). A l'inverse de la fauche qui uniformise les parcelles, ce type de gestion génère un milieu hétérogène. En effet, le bétail a ses préfé-

rences et sélectionne les plantes qui lui conviennent le mieux. Il peut ainsi limiter le développement d'espèces parfois compétitives. Ces plantes qui, sans intervention auraient envahi toute la parcelle, sont régulées laissant de la place aux autres espèces et favorisant l'apparition d'une flore diversifiée.

A contrario, certaines parties de la prairie ne seront pas ou peu pâturées, laissant des zones de refus où la végétation est plus haute. Le piétinement joue également



un rôle dans la répartition du couvert végétal (création d'ouverture). Ainsi dans une prairie pâturée, zone de refus, de piétinement et zone rase surpâturée se côtoient créant une mosaïque d'habitats accueillant de nombreux insectes et leurs prédateurs.

Le bétail joue également un rôle important en disséminant les graines de certaines plantes qui se fixent à la toison des animaux ou en attirant les insectes coprophages* grâce à ses déjections.

Ce mode de gestion, bien adapté aux prairies riches en biodiversité, dépend de plusieurs facteurs. Selon le type de milieu pâturé, l'agriculteur ou le gestionnaire responsable du site doivent tenir compte de la charge en bétail*, du type d'animaux, des dates de pâturage et de l'itinéraire de gestion.

Le choix de la race

Les animaux choisis doivent résister aux conditions de vie parfois rudes régnant sur les sites naturels. Ils doivent pouvoir se satisfaire de fourrages* de qualité hétérogène et en abondance variable afin de limiter au maximum l'apport de foin et ainsi assurer une efficacité optimale du troupeau. Être résistants aux maladies et parasites pour limiter l'usage de traitements vétérinaires est également primordial. Pour ces raisons, les races rustiques sont largement plébiscitées afin d'accomplir cette mission. Moutons et bovins sont les espèces les plus courantes, suivis par les chevaux et les chèvres. Le mouton et la chèvre sont réputés pour supporter la soif mais sont sensibles aux maladies. Ils seront dès lors orientés préférentiellement vers le pâturage de pelouses sèches. Vaches et chevaux sont, quant à eux, choisis en terrain plat et ont des besoins en eau plus élevés. Par contre, ils résistent mieux aux maladies et pourront donc paître sur des prés plus humides.



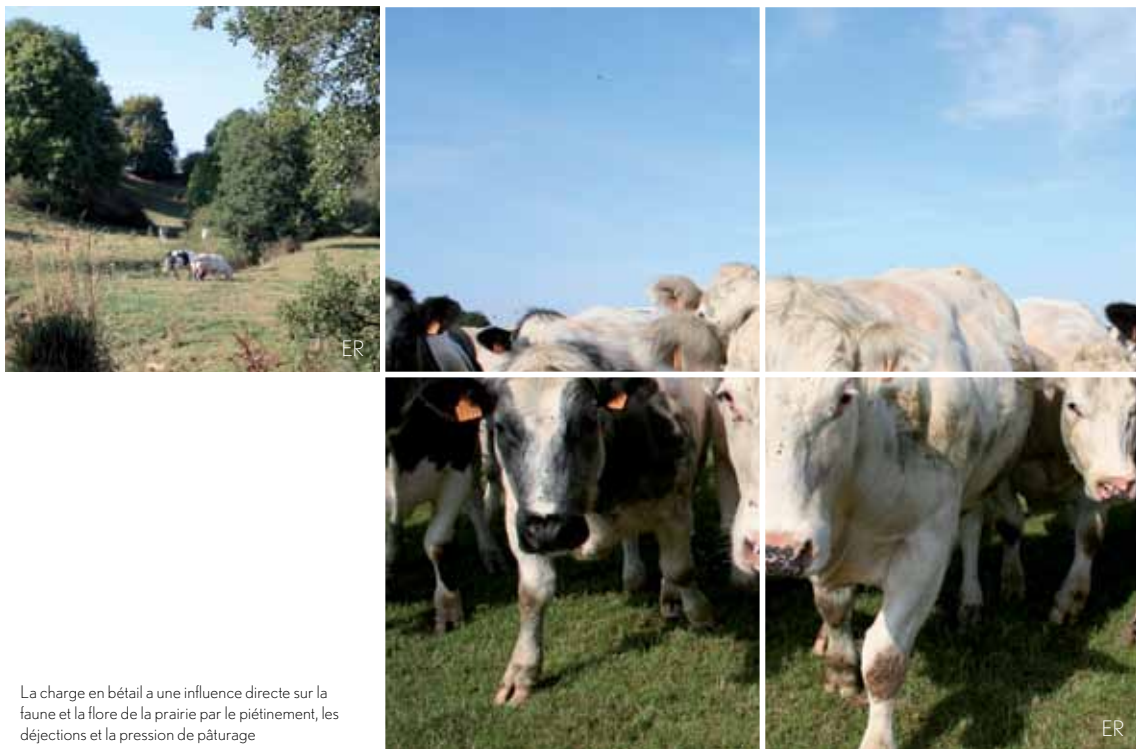
Les chevaux Tarpan entretiennent à merveille les réserves naturelles. On voit ici deux photos prises à deux ans d'intervalle au même endroit dans la réserve des « Quatre-Ponts » en province du Luxembourg, montrant l'efficacité des chevaux Tarpan pour limiter la prolifération de la reine-des-prés. De plus, le pâturage mixte qui y est pratiqué est très efficace puisque chevaux et bovins broutent de manière différente

Des chevaux au service des réserves

La gestion des prairies de haute valeur biologique, Arsène-Marie Jacques connaît bien. En plus d'avoir créé une ferme pédagogique faisant découvrir vaches, moutons, cochons, chevaux de trait, ânes, poneys, poules, lapins, chiens aux enfants et au grand public, cet agriculteur passionné gère depuis une quinzaine d'années la réserve naturelle de Juseret, non loin de Neufchâteau, en collaboration avec des organismes naturalistes. Arsène-Marie raconte : « On a commencé avec des poneys, sur quatre ou cinq hectares, sans aucune subvention. Mais depuis 2005, on « gère » une centaine d'hectares par pâturage, en partenariat avec RNOB - Natagora et le DNF, dans le cadre de la méthode « Prairie de haute valeur biologique ». Trente hectares sont localisés dans les zones humides de la vallée de la Géronne, où pais-

sent des vaches Galloway, des chevaux Fjord et Tarpan, tandis que septante hectares situés dans la forêt d'Anlier (région de Habay) sont pâturés par des Highlands et des chevaux Fjord. « Ce type de gestion et d'implication, en harmonie avec la nature, je crois qu'aujourd'hui c'est une nécessité, même si cela demande beaucoup de travail. Dans la région, de plus en plus d'agriculteurs bénéficient des aides pour les méthodes agroenvironnementales ».

Cette gestion par pâturage à l'aide de chevaux Fjord, assez rare, a permis de « nettoyer » efficacement la végétation et de laisser place à la repousse d'une flore spécifique. « Il y a dix ans, souligne Arsène-Marie, on a recensé plus de 165 variétés d'espèces différentes, à présent, on attend le nouvel inventaire. Vu l'évolution positive du milieu naturel, on a diminué la charge en bétail ».



La charge en bétail a une influence directe sur la faune et la flore de la prairie par le piétinement, les déjections et la pression de pâturage

Eviter le surpâturage

La charge en bétail représente l'intensité de pâturage sur une parcelle à un moment donné, autrement dit le nombre de bêtes par hectare de prairie et sur une période donnée. Celle-ci a une forte influence sur la flore et la faune de la prairie. Par exemple, si les bêtes sont en nombre élevé sur une parcelle de petite taille, elles auront vite fait de consommer toute la végétation et l'effet de piétinement et les déjections seront fort dommageables pour la végétation. Afin d'éviter ces détériorations, la charge en bétail est de deux à cinq fois plus faible que celle pratiquée en élevage intensif. Dans les

prairies sèches, elle s'élève à 0,5 UGB¹/ha.an et en milieu humide à 0,25 UGB/ha.an car ce dernier est plus sensible au piétinement. Cette valeur n'est pas figée. Elle pourra, par exemple, augmenter si une action plus significative des animaux sur les ligneux est attendue.

¹ UGB signifie « unité gros bétail ». Un bovin de plus de 2 ans ou un cheval de plus de 6 mois correspondent à 1 UGB ; un bovin de 6 mois à 2 ans = 0,6 UGB ; un bovin de moins de 6 mois = 0,4 UGB ; un mouton ou une chèvre de plus de 6 mois = 0,15 UGB.



L'installation de clôtures mobiles permet le pâturage « tournant »

Date et durée de pâturage

Comme pour la fauche, le pâturage tardif laisse le temps aux plantes de finir leur cycle de vie. En fonction des conditions du milieu, on peut changer la date de pâturage. Par exemple, une prairie sèche sera pâturée entre le 1er juillet et le 31 octobre tandis que, pour une parcelle humide dont la végétation arrive à terme plus tardivement, il ne faudra pas intervenir avant le 15 juillet. La présence de certaines espèces aura également une influence sur la date de pâturage. Si un râle des genêts niche dans la prairie par exemple, on attendra le 1er août avant de pâturer pour laisser le temps aux oisillons d'apprendre à voler. La durée de pâturage est, quant à elle, convenue avec l'agriculteur en fonction des possibilités du troupeau.

Le pâturage peut être « fixe » ou « tournant ».

Le pâturage fixe est un pâturage extensif de longue durée, mené sur des parcelles de grandes dimensions (cas de prairies humides pâturées par des bovins). Le pâturage tournant est, quant à lui, de plus courte durée, avec un troupeau déplacé régulièrement d'une petite parcelle vers une autre (cas des moutons sur pelouse sèche). Les animaux ne restent pas toute l'année sur les parcelles en gestion. Après le pâturage estival, les animaux sont placés sur des parcelles d'hivernage (aussi appelées « prairies parking »). Au niveau de l'itinéraire de gestion, il faudra veiller à éviter un piétinement excessif du sol (aires de repos ou d'abreuvement, sentiers) qui favorise le développement d'espèces résistantes peu désirables.



Bernard Convié, Villers-sur-Lesse

Quitter les sentiers battus, changer d'horizon ? Pourquoi Bernard Convié a-t-il donc choisi la voie de l'agriculture biologique ? Son parcours est celui d'un homme prudent, avisé, réfléchi, guidé par l'éthique et le bon sens de ceux que l'on appelait autrefois « les paysans ».

Pour Bernard et son épouse Valérie Calicis, le métier d'agriculteur c'est un véritable choix de vie. Le bio aussi. « D'abord par conviction personnelle, et puis parce que nous l'avons expérimenté dans une autre ferme, durant quelques années, avant de nous installer ici. De plus, le milieu naturel s'y prête à merveille. Nous tentons de vivre au quotidien les principes de l'agriculture paysanne et nous essayons de maintenir et de développer la biodiversité, tout en visant des objectifs de production viables ». Faut-il préciser que la très belle région

de Lesse et Lhomme, où s'insère la Ferme de Jambjoule, réunit tous les atouts pour réaliser cet idéal.

La superficie totale de l'exploitation s'étend sur cent treize hectares. Quarante-trois hectares sont utilisés en prairies autour de la ferme, tandis que septante hectares se situent en réserve naturelle dont soixante déclarés en MAE « Prairie de haute valeur biologique ». « Au départ, affirme Bernard, le recours à cette méthode résulte d'une démarche volontaire. J'ai réalisé moi-même le premier dossier, ensuite j'ai été aidé par Marie Etienne (conseillère), car les dossiers s'avéraient de plus en plus compliqués ». En fait, la réserve naturelle est émaillée de pelouses calcaires qui sont gérées par l'asbl « Ardenne et Gaume », une association naturaliste qui, en vertu d'une « convention de pâturage », finance l'emploi d'une personne salariée sur l'exploitation.

Mais il ne peut concevoir son métier d'agriculteur sans une implication directe dans la gestion des espaces naturels.



Bernard a opté pour des moutons Mergelland et Ardenais roux, des races indigènes répertoriées comme races locales menacées. Le cheptel, qui compte deux cent cinquante brebis et leurs descendances, est réparti en cinq groupes de cinquante têtes qui pâturent des pelouses calcaires. En effet, dans ce paysage vallonné et morcelé, typique de la Famenne, où se succèdent en alternance bois, prairies et pelouses calcaires, il s'avère nécessaire d'opérer une rotation des troupeaux (pâturage tournant). Les animaux sont enfermés sur une parcelle grâce à des clôtures mobiles et y pâturent quinze jours avant d'être

menés sur une autre parcelle. « Ce qui est parfois difficile à assumer, quand tentés par l'aventure buissonnière, certains moutons plus hardis s'échappent des pelouses calcaires ». Le calendrier de pâturage est établi par les naturalistes, chaque année au mois de mars, en collaboration avec Bernard Convié, les chercheurs du Département de l'Étude du milieu naturel et agricole (anciennement Centre de la Nature, des Forêts et du Bois) de Wallonie, ainsi que les ingénieurs du cantonnement du DNF. « Certes, il s'agit d'une gestion collective et concertée, très motivante ».



Mais pourquoi choisir ces races ovines plutôt que d'autres ? « La pelouse calcaire est un milieu semi-naturel, précise l'éleveur qui est agronome de formation. Ces parcelles, où il y a très peu de sol sur la roche calcaire et où la végétation est pauvre, ont été défrichées et pâturées pendant des siècles sous la houlette des bergers. Avec la disparition du pâturage extensif et itinérant, tous les « milieux ouverts » se sont progressivement et naturellement fermés (buissons d'aubépines, genêts, grands arbres). Or, parallèlement à ce phénomène, quelques naturalistes des années quarante, conscients de l'incroyable biodiversité présente dans ces milieux (orchidées, papillons, couleuvres), ont bénévolement maintenu quelques espaces ouverts, et tenu des registres et répertoires très fiables relatifs aux différentes espèces. Dans les années nonante, suite à la Conférence de Rio* sur la biodiversité et à la dynamique de Natura 2000,

on a réalisé qu'il fallait réinvestir dans le maintien et le développement de la biodiversité. Des programmes ont été établis pour rouvrir ces milieux et instaurer une gestion durable. C'est ainsi que l'Europe a mis en place les projets Life, outils financiers pour la protection de l'environnement. Parmi ceux-ci, il y a celui relatif aux pelouses calcaires de Wallonie, dont l'objectif porte sur la restauration de ces milieux et sur leur gestion durable. Après tous les essais de débroussaillage, on s'est rendu compte que le meilleur outil pour la gestion des pelouses calcaires était le mouton. Pourquoi cet animal plutôt que la chèvre, la vache ou le cheval ? Parce que le mouton a de plus faibles besoins en eau que la vache, et qu'il a tendance à manger les feuilles des arbres ; par rapport à la chèvre, il a moins d'impact sur l'environnement et s'avère plus facile à maintenir en pâture. »



Les moutons gambadent dans les réserves naturelles dès la mi-avril jusqu'à la mi-novembre, ensuite ils reviennent à la bergerie pour y passer l'hiver et la période des agnelages. Les agneaux accompagnent les brebis jusqu'à la fin juillet, ensuite ils sont sevrés, puis triés en fonction de leur destination. Les agneaux Mergelland et Ardennais roux sont commercialisés soit pour la reproduction, soit pour la viande, en vente directe aux particuliers. Quoique ces races ne produisent pas de gigots « rebondis », la qualité et le goût de la chair sont excellents.

Quant aux avantages et inconvénients de la méthode « Prairie de haute valeur biologique », Bernard précise : « le cahier des charges que les naturalistes nous imposent pour les pelouses calcaires est plus contraignant que celui de la MAE « Prairie de haute valeur biologique ». En effet, le contrat de gestion nous oblige, parcelle par parcelle, à respecter les conditions y afférentes, par exemple celles relatives au nourrissage des animaux, à l'interdiction des vermifuges. Les frais de clôtures, un poste dont le coût est souvent évoqué par les agriculteurs, sont entièrement couverts par la Wallonie ».



Orchis pyramidale

PB



Petite violette

JD



Orchis singe

EW



Adonis bleu

JD

Les pelouses sèches présentent une extraordinaire diversité. On y dénombre environ 250 plantes différentes (16 % de la flore belge), dont de nombreuses espèces rares comme l'orchis grenouille, autrefois répandue et aujourd'hui cantonnée à ces milieux. Quant à la faune, vingt-et-une espèces de papillons diurnes dépendent de cet habitat.



Couple d'adonis bleus

GSM



Ophrys abeille

PB



Fluoré

JD



Orchis mouche

PB

Divine Valentine...
Parmi les multiples projets de Bernard et Valérie, il y a aussi la fromagerie, qui permet de transformer tout le lait produit à la ferme en fromages au lait cru affinés, maquées, yaourts, beurre...Quoi de plus normal, me direz-vous, quand on a une vingtaine de vaches de race Jersey, de petites vaches couleur fauve, relativement rustiques, donnant du lait très riche en crème et en protéines. Ce lait exceptionnel explique le caractère typé de tous les produits laitiers de la Fromagerie de Jamboule. Ceux-ci sont écoulés en vente directe, ou via des revendeurs, afin de maîtriser les prix des produits, de garder la valeur ajoutée au sein de la ferme, et de développer le lien avec les consommateurs. C'est ainsi que les fromages Divine Valentine, Sacré Jonas, Tendre Violette ... se sont déjà fait un nom dans les environs.



SD



IH

Comment Bernard envisage-t-il l'avenir ? « En ce qui concerne les moutons et les réserves naturelles, on continue ce que l'on fait depuis six ans : les pâturages et l'entretien des pelouses calcaires. A présent, on a acquis une solide expérience en la matière, les contacts avec les partenaires (agents du DNF, chasseurs,...) s'améliorent. Bref, cette évolution positive nous motive à maintenir l'effectif de notre cheptel et à le faire pâturer progressivement sur quelques parcelles supplémentaires ».

Certes, si la « vie à la ferme » est loin d'être un long fleuve tranquille, Bernard et Valérie poursuivent sans relâche leurs efforts pour atteindre l'idéal qu'ils se sont fixé. Une chose est sûre, et cela doit certainement les encourager, la notoriété qu'ils ont acquise en peu de temps, voire les nombreuses visites de leur exploitation et les contacts noués à l'extérieur, leur confèrent aujourd'hui un statut de « modèle de référence » !



Mergelland

ECO

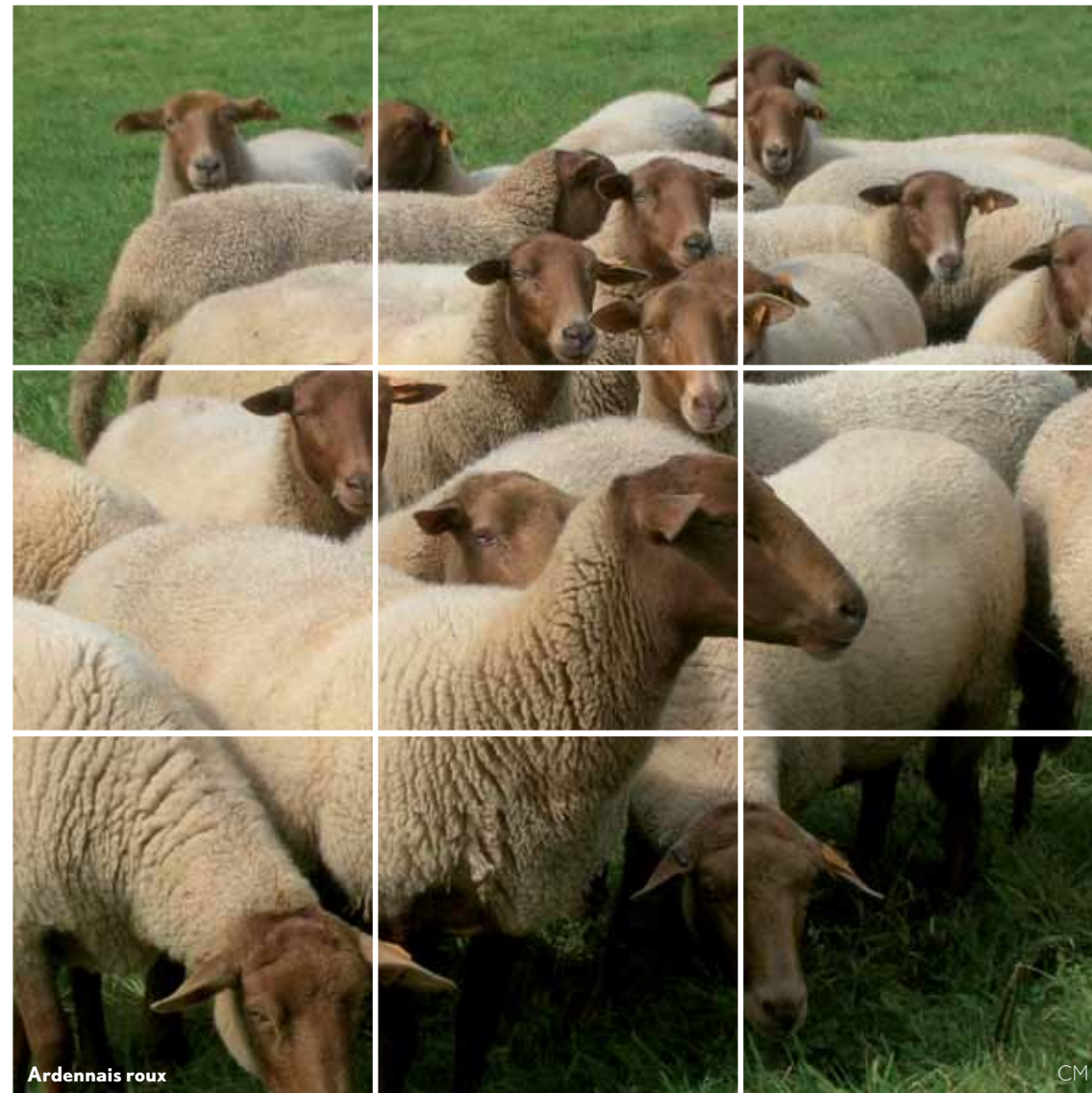
Le mouton Ardennais roux

L'Ardennais roux, une race locale menacée, est le mouton qui remporte le plus de suffrages auprès des éleveurs soucieux de sauvegarder le patrimoine naturel et animalier wallon. Des qualités, il n'en manque pas. Ce mouton rustique à la laine beige roussâtre, à la tête fine et aux pattes brunes, s'avère costaud et ne craint pas les intempéries. Quand on sait que l'Ardenne est sa terre d'origine, à une époque où celle-ci était un pays de moutons, on comprend aisément que l'Ardennais roux apprécie les vastes étendues de landes et de bruyères et s'adapte aux terrains peu productifs comme aux fourrages de moindre qualité. Quoiqu'un tantinet vif et méfiant, il s'accommode de la présence du berger et de son chien, mais lors du changement de parcelles, si elles sont éloignées de plusieurs kilomètres, il est préférable de les mener en bétailière. Les agnelages se passent le mieux du monde ; les brebis sont précoces, maternelles et prolifiques. A l'âge de 7 à 9 mois, les agneaux offrent une viande d'excellente qualité et particulièrement gouteuse.

Le mouton Mergelland

Plutôt grand, long et musclé, couvert d'une abondante et longue toison, le Mergelland est doté d'une tête étroite et allongée dépourvue de cornes. Il a bon caractère et s'avère facile à mener pour effectuer les changements de parcelles (maximum deux kilomètres, avec le chien). Cette ancienne race laitière présente une bonne capacité de production en laine, viande et fumier. Les brebis adultes donnent généralement naissance à deux agneaux et l'agnelage est aisé.

Il y a un siècle, les Mergelland brouaient les pelouses calcaires au nord de Liège, près de Maestricht. Mergel signifie en néerlandais : chaux, calcaire. L'augmentation des engrais artificiels et l'utilisation toujours plus élevée du mouton Texel, plus viandeux, le conduisirent à une perte quasi certaine ; c'est pourquoi il est aujourd'hui classé comme race locale menacée.



Ardennais roux

CM



Jacques Slabbinck, Harchies

A cinq cent mètres de la France, un épais brouillard enveloppe l'horizon à la façon d'un cocon. Dans cette opacité blanchâtre se profilent au loin des étendues d'eau d'où s'échappent des vapeurs diaphanes. Dans ce paysage magique serpente la rue des Sartis. C'est en sa fin que se dresse, depuis une bonne centaine d'années, la ferme en carré de Jacques Slabbinck à Harchies.

Imbriquée dans la réserve naturelle des terrils et marais d'Harchies et des Sartis, l'exploitation de Jacques Slabbinck, qui compte cent cinquante hectares, est

située dans sa quasi totalité en zone Natura 2000. Une quarantaine d'hectares, bénéficiant des aides imparties à la méthode « Prairie de haute valeur biologique », est consacrée à l'élevage de vaches limousines. *« J'ai choisi des limousines, précise l'agriculteur, car elles ont des vêlages faciles et les veaux suivent la mère, ce qui est intéressant quand les bêtes sont en liberté dans la réserve naturelle, et qu'il n'est pas aisé de les trouver. Le bétail, une bête par hectare, reste à l'extérieur toute l'année car il doit manger tous les branchages ».* Jacques Slabbinck, qui engraisse également une centaine de taurillons Blanc-Bleu à l'étable et fauche d'autres parcelles pour Natagora, n'a pas opté pour une filière particulière. Il exploite aussi quatre-vingts hectares de cultures : maïs, froment, escourgeon, triticales, qu'il fait transformer en tourteaux.



Cela fait sept ou huit ans qu'il sollicite les aides des méthodes agroenvironnementales, et il les a toutes sauf le bio. Il a également introduit une demande pour le « plan d'action agroenvironnemental ». En plus de ces actions, il a remporté le concours de la plus belle prairie fleurie (régions sablo-limoneuse, limoneuse, Condroz et Campine hennuyère) à la foire agricole de Libramont en

2008. Mais il ne s'arrête pas en si bon chemin. Depuis, il a planté un verger d'anciennes variétés fruitières sélectionnées à Gembloux et a transformé l'ancienne étable en deux gîtes de huit et cinq personnes. A vrai dire, les idées ne manquent pas, comme celle d'aménager une bonne vingtaine de mares...



Aigrette garzette

JMP

Les terrils et marais d'Harchies et des Sartis

Les terrils et marais d'Harchies et des Sartis sont situés dans la dépression de la vallée de la Haine, à l'ouest de la chaîne des terrils, entre Hensies et Bernissart. Au cours de la première moitié du XXème siècle, des effondrements miniers liés à l'exploitation intensive du charbon dans tout le bassin de la Haine provoquent l'apparition de cuvettes en surface. La nappe aquifère a progressivement envahi ces dépressions, parsemant la vallée d'étangs et de marais. Après un premier statut de protection dans les années 50, ces marais ont été classés en 1994 comme zone humide d'intérêt biologique.

Comme les prairies humides qui entourent les étangs sont

aujourd'hui gérées par pâturage extensif, elles constituent des milieux intéressants pour le maintien de la faune et de la flore, et tout particulièrement pour la multitude d'oiseaux qui y trouvent refuge. En effet, ces prairies sont le lieu de chasse de nombreux limicoles* fouillant la vase avec leur long bec, à la recherche de nourriture (chevalier, barge à queue noire, bécassine des marais,...). Préserver des zones de végétation rase grâce au pâturage permet aussi à d'autres espèces de s'y développer (pipit farlouse, phragmite des joncs, gorge bleue) voire même de nicher au sol (vanneau huppé).

Paradis des ornithologues, cette réserve est dotée de chemins de randonnée et de plusieurs postes d'observation.



Chevalier arlequin



JMP



Barge à queue noire

JMP



Gorge bleue à miroir

JMP



Quelques exemples de

l'avifaune
des marais
d'Harchies



Phragmite des joncs

JMP



Pipit farlouse

JMP



Vanneau huppé

JMP



Chevalier gambette

JMP



Gabrielle Lemasson, Commanster

Gabrielle habite à Commanster, un petit village où tout le monde se connaît, à quelques jets de pierre de Vielsalm. Le paysage est celui de son enfance : la ferme familiale et ses vaches laitières, les prairies bordées d'arbres séculaires et de haies vives, le ruisseau et ses recoins humides. Ici, le temps s'égrène au fil des saisons et des travaux de la ferme, jusqu'au jour où elle reçoit, au début du printemps 2009, la visite d'un agent du DNF, responsable

du contrôle des parcelles situées en zone Natura 2000. Celui-ci découvre alors, au détour d'un bosquet, une prairie de 80 ares réunissant les conditions pour être classée en « Prairie de haute valeur biologique ». « *C'est vraiment le fruit du hasard* », déclare l'agricultrice. « *Franchement, poursuit-elle, je n'étais pas tellement intéressée par cette méthode. On ne peut plus aller sur ces prairies comme on le souhaite, et il faut mettre des clôtures. Mais vu que je suis en fin de carrière, je n'y ai pas vu d'opposition. De plus, cette parcelle humide traversée par un ruisseau me rapporte plus grâce à cette méthode* ». Du 1er au 15 juillet, Gabrielle y fait pâturer des génisses Blanc-Bleu.



Des primes biens utiles

Peu productives, peu rentables et nécessitant parfois un lourd entretien, on pourrait penser que les prairies de haute valeur biologique n'ont tout simplement plus leur place dans le modèle agricole actuel. Les aides agricoles et les méthodes agroenvironnementales en particulier, ayant pour objectif de soutenir l'action des agriculteurs en faveur du maintien de la biodiversité sur ces parcelles peu productives, sont donc essentielles. Le montant des aides MAE représente à lui seul 40 à 50 % des produits* issus de la gestion de ces prairies. En comptabilisant les autres aides financières activables sur ces surfaces (autres MAE, bio, DPU, Natura 2000, etc.), l'ensemble des primes assure environ 80 % des rentrées d'argent.

« *Ici au pays, raconte Gabrielle, les gens sont un peu allergiques à toutes ces mesures. Il est vrai qu'ils voient d'abord les contraintes, et puis ils ont besoin de leurs terres. Heureusement, pour les démarches administratives, on peut trouver de l'aide. Ma fille, qui est agricultrice à Mabompré, est intéressée par toutes ces méthodes et me dit qu'il faut prendre les aides là où elles sont* ».

Le jour de l'interview, un matin de juin, il faisait un temps superbe. Les renouées bistortes balançaient leurs plumeaux roses, les joncs hérissaient leurs fuseaux à la lisière du ruisseau, et les rumex n'étaient plus que dentelles sous l'action des voraces chrysomèles de l'oseille. « *C'est curieux et c'est joli, dit Gabrielle, toute cette nouvelle floraison. C'est comme une renaissance. Je revois des fleurs dont j'avais presque oublié l'existence* ».



Tony Neuforge, Lierneux

Quand on arpente tous les jours un « p'tit coin de paradis », la vie est belle, pardi ! C'est ce que se dit Tony Neuforge, sous le ciel bleu de La Vaux, à deux pas de Lieux. Pourtant, comme d'autres agriculteurs du pays, il estime que la vie n'est pas rose tous les jours... Mais son cheminement dans la protection de l'environnement est guidé par un maître mot : la passion du métier.

La vallée de la Lienne est un joyau de la Haute-Ardenne, formé de paysages ouverts. L'exploitation agricole de Tony s'étend sur une superficie d'environ septante-cinq hectares. Quarante hectares sont consacrés aux cultures céréalières et au pâturage des vaches laitières

(bio). Trente-cinq hectares sont classés en zone Natura 2000, dont une majorité située en réserve naturelle (Haute vallée de la Lienne). C'est en 2005 que Tony Neuforge introduit officiellement une demande d'avis d'expert pour un plan d'action agroenvironnemental. Pour l'agriculteur il s'agit d'un coup de cœur, une démarche volontariste en faveur de l'environnement mais aussi, une nouvelle diversification pour l'exploitation.

Véritablement conquis, l'agriculteur pratique cette méthode avec assiduité, tout en la percevant comme « une reconnaissance pour le travail accompli ». D'autre part, comme dit Tony, « elle permet de valoriser financièrement des prairies qui produisent peu ». Et puis, les aspects administratifs et les dossiers ne le rebutent pas, car « cela permet de me reposer », ajoute-t-il, avec une pointe d'humour ! Perfectionniste et rigoureux dans son



Cincle plongeur



Bergeronnette des ruisseaux



Comaret

Réserve naturelle des Prés de la Lienne

La réserve des Prés de la Lienne se situe sur le flanc nord de l'Ardenne, en aval de Lieux, dans la partie basse de la vaste dépression salmienne (altitude 340 - 375 m). Ce site, constitué de prairies humides, de fragments forestiers et de quelques haies est traversé par la Lienne sur toute sa longueur. L'intérêt floristique de la région réside essentiellement parmi les divers groupements de prairies humides où l'on note la présence d'espèces très intéressantes telles que le jonc filiforme, le comaret, la véronique à écus et l'orchis tacheté. Dans les zones plus sèches, on dis-

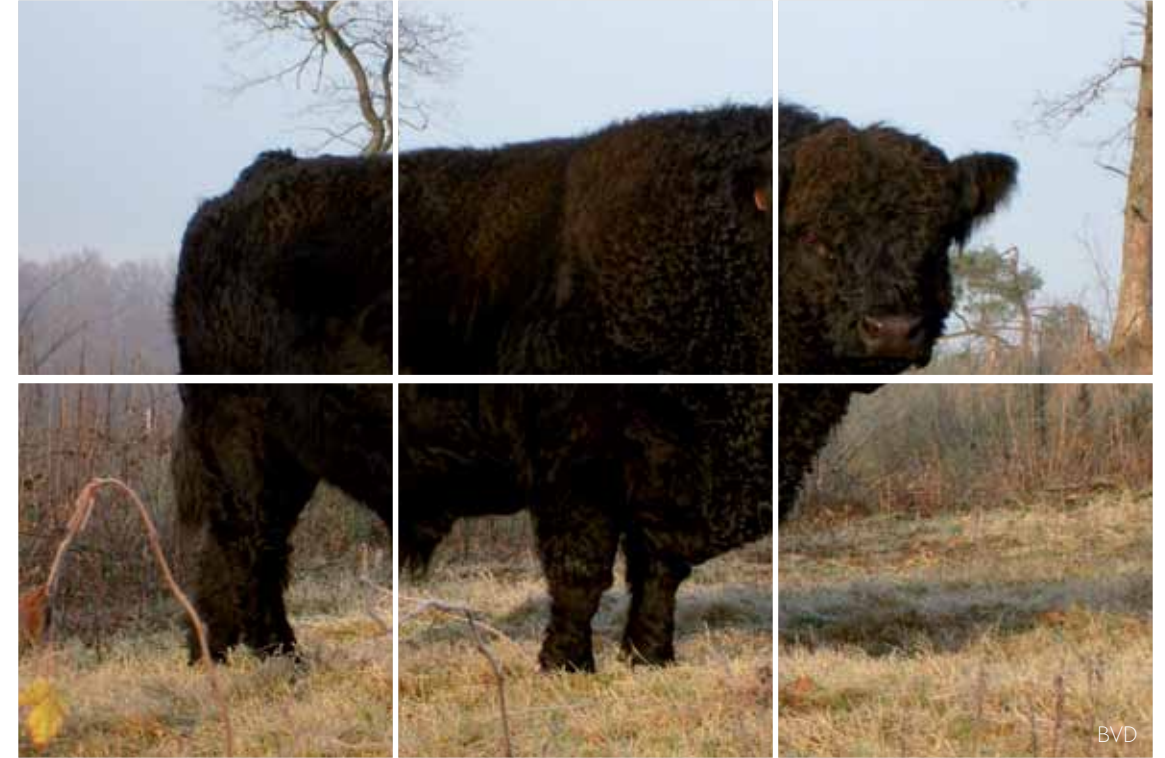
tingue un groupement à géranium des bois accompagné de la gesse des montagnes et de la raiponce en épi. D'un point de vue faunistique, il faut signaler la présence depuis ces dernières années de la cigogne noire se nourrissant dans les prés humides. Le cincle plongeur, la bergeronnette des ruisseaux et le martin-pêcheur sont fréquemment observés aux abords des cours d'eau. Parmi les espèces parcourant à la fois les prairies, les haies et les bosquets, on peut citer la pie-grièche écorcheur, le bruant jaune, la locustelle tachetée, le traquet tarier, le bruant des roseaux, la rousserolle verderolle, ...



travail, il note tout dans de grands cahiers : les entretiens, les plantations, les fauches, les récoltes,... sans parler de son impressionnante collection de photos ! « Ce qui m'intéresse, poursuit-il, c'est la façon de gérer le site, en Natura 2000, en réserve naturelle et en haute valeur biologique, afin de voir son impact par la suite. Ainsi, dans cinquante ans, on pourra en retracer l'évolution et l'histoire ».

La passion pour l'environnement, Tony l'a dans le sang depuis longtemps. Bien avant même qu'il ne s'occupe de gestion des réserves naturelles ! C'est ainsi qu'il acheta des vaches Galloway... il y a huit ans, des bovins qu'il vend actuellement à d'autres agriculteurs pour les faire paître des prairies de haute valeur biologique.

« Il faudrait mettre une filière en place, suggère Tony, pour valoriser et écouler cette viande auprès des gastronomes et amateurs de bons produits ! » Et puis, il y a aussi les papillons. A ce sujet, le Laboratoire d'Ecologie de Louvain-la-Neuve (Earth and Life Institute) effectue depuis de nombreuses années un suivi des collections de papillons. Et Tony de raconter : « Les papillons c'est comme la botanique, ça remonte à l'enfance ! J'ai commencé à herboriser* à l'âge de douze ans. En première année du secondaire, il fallait faire un herbier. Je m'y suis tellement intéressé que j'ai continué à le faire durant quelques années... et puis à y associer les insectes et les papillons ». Sans parler des orvets et des couleuvres, que cet agriculteur s'évertue à mater dans quelques coins discrets... de son jardin secret.



La Galloway

Petite vache robuste, couverte d'une épaisse fourrure, la vache Galloway est originaire d'Écosse et résiste au froid et à l'humidité. Elle n'a pas de cornes. On rencontre fréquemment cette race rustique dans les réserves naturelles wallonnes. Cependant pour obtenir un comportement paisible et docile, le bétail doit être régulièrement mis en contact avec l'éleveur. Sa viande, essentiellement maigre, est excellente, légèrement persillée, riche en oméga 3, mais il faut un peu de patience pour voir arriver l'animal à maturité (vers l'âge de trois ans) ; la carcasse pèse alors entre trois et quatre cents kilos.



Abri de couleuvre



SD



Couleuvre à collier

RC

Les aménagements de Tony

Passionné d'environnement, c'est avec enthousiasme que Tony Neuforge met en place les aménagements nécessaires à la survie de la faune locale. Voici quelques-unes de ses réalisations.

Nid pour couleuvres

Tony a la chance de pouvoir observer, sur ses parcelles placées en MAE « Prairie de haute valeur biologique » et MAE « Prairie naturelle », un serpent inoffensif à la nuque ornée de blanc : la couleuvre à collier.

Depuis plusieurs années, Tony confectionne aux couleuvres des abris pour favoriser leur reproduction (site de ponte). Il s'agit de tas de foin déposés en lisières forestières exposées au sud, ou au pied de haies. Ces tas ont été préparés en déposant tout d'abord un amas de branchages au sol, puis du foin par dessus pour faciliter l'accès des animaux. Chaque année du nouveau foin est déposé sur le tas précédent. Si la parcelle subit un pâturage de regain, les tas sont protégés pour éviter que le bétail ne les piétine. Amoureux de la nature, l'agriculteur a également installé des plaques en bois aux abords des tas permettant, en les soulevant, de contempler les jeunes qui s'y cachent en début d'année, attirés par la chaleur de ce couvert protecteur.



Cuivré de la bistorte



JD



Pie-grièche écorcheur

RD

Refuge des papillons

Les zones à bistorte, situées dans les prairies alluviales pâturées de la vallée de la Lienne, sont mises en zone refuge (protégées du bétail) de manière permanente. Le but est ici de permettre la sauvegarde des papillons liés à cette espèce : le cuivré et le nacré de la bistorte.

Verger conservatoire

Dans deux de ses prairies, Tony a planté des pommiers et des poiriers issus d'anciennes variétés. Ces vergers conservatoires ont un double intérêt : ils contribuent à la valorisation de notre patrimoine fruitier, et ils font office d'habitat pour de nombreuses espèces d'insectes et d'oiseaux.

Autres aménagements

Afin de compléter le réseau d'éléments naturels autour de la réserve naturelle, et d'améliorer la qualité de vie de nombreuses espèces, l'agriculteur a également réalisé des plantations de haies et d'arbres en alignements, l'aménagement d'une dizaine de mares, de bandes de prairies extensives, de bandes extensives en bord de cours d'eau et de bandes paysagères fleuries.

Des améliorations ?

« Depuis que les prairies sont gérées selon les conventions de la MAE « Prairie de haute valeur biologique », on a constaté certaines améliorations au niveau de la biodiversité, entre autres l'apparition massive du petit rhinanthé (bon indicateur de prairie maigre), ainsi que la floraison de plusieurs espèces attractives pour de nombreux insectes (centaurée, luzerne lupuline, lotier corniculé, crépis des prés, marguerite,...). Sur une de ces prairies, on peut observer depuis trois ans la nidification d'un couple de pies-grièches écorcheurs ».



Bien que les prairies de haute valeur biologique produisent deux à dix fois moins d'herbe qu'une prairie classique, la fauche permet de les valoriser par la récolte du foin. Le bétail prend la relève un mois plus tard, en pâturant les repousses et les zones qui n'ont pas pu être fauchées

ECO

2.3. Fauche et pâturage : des activités complémentaires

Sur bon nombre de prairies entretenues pour leur biodiversité remarquable, fauche et pâturage se succèdent la même année. En effet, après la fauche tardive pratiquée vers la mi-juillet, l'herbe repousse. Une nouvelle récolte pourrait être envisagée mais souvent l'herbe n'est pas assez haute pour que l'on sorte les machines agricoles. A noter aussi qu'une éventuelle seconde fauche à cette saison (septembre) est difficile à réussir car les jours plus courts et la météo incertaine rendent le fanage de l'herbe hypothétique.

Fréquemment, la fauche n'est en outre pas possible sur toute la surface de ces prairies concernées par une exploitation « dédiée à la nature », où apparaissent souvent des pentes à fortes inclinaisons, des affleurements rocheux ou des zones humides où la faucheuse ne peut s'aventurer. L'entretien par la fauche s'accompagne d'ailleurs toujours obligatoirement du maintien d'une zone non fauchée, dite « refuge pour la flore et la faune » qui représente au moins 10 % de la prairie.

Le pâturage d'arrière-saison rend donc possible l'entretien de ces zones difficiles d'accès ou qui n'ont pas été fauchées, évitant ainsi tout embroussaillage. Le climat généralement plus sec du mois d'août, permet notamment au bétail d'accéder aux zones plus humides.



Renoncule bulbeuse

SR

Bugle rampant

SR

Certaines plantes sont favorisées par un faible pâturage après la fauche (deux vaches/ha pendant un mois pour les milieux humides et trois vaches/ ha pendant un mois pour les prairies sèches)

Le pâturage extensif d'arrière-saison exerce une action complémentaire intéressante pour la vie sauvage : il rend le milieu plus varié, plus structuré, avec des zones d'herbes plus hautes ou plus rases. Il favorise également certaines espèces de petite taille que l'on trouverait en moindre quantité ou pas du tout si on ne faisait que faucher, comme par exemple la porcelle enracinée, l'achillée mille-feuille, la renoncule bulbeuse, la pâquerette ou le bugle rampant. De plus les bouses

de vaches attirent les insectes coprophages et leurs prédateurs (oiseaux, chauves-souris). Faire pâturer les regains transforme donc la prairie en un milieu plus hétérogène, souvent plus riche en biodiversité. On veillera toutefois à laisser s'écouler un mois entre fauche et pâturage pour donner le temps à la végétation de repousser.



Chantal Biot, Sart-Saint-Laurent

Accueillants et chaleureux comme on peut l'être dans le terroir de l'Entre-Sambre-et-Meuse, Chantal et Jean-Camille Biot sont du pays, plus précisément de Sart-Saint-Laurent, à deux enjambées de Fosses-la-Ville, la patrie de saint Feuillen.

Chantal qui est agricultrice, a des vaches laitières depuis 1984. Elle détient aujourd'hui un cheptel de cent cinquante « rouges et noires », et bénéficie des primes vaches allaitantes pour les Blanc-Bleu. Les cultures sont destinées à l'alimentation du bétail car Jean-Camille, l'époux de Chantal, se préoccupe de la santé des vaches. C'est ainsi que cette année, une parcelle est consacrée à la culture de betteraves fourragères, « comme le faisaient nos grands-parents, précise-t-il, car on remarque qu'avec le maïs, le foie des bêtes en prend un coup » !

L'exploitation s'étend sur 63 ha, dont 61 ha de prairies. « Suite à la visite et sur les conseils de Thierry Walot, conseiller MAE, expliquent Chantal et Jean-Camille, nous avons introduit en 2005 un dossier auprès de la Wallonie en vue de bénéficier des aides de la méthode « Prairie de haute valeur biologique », pour onze hectares de prairie. C'est intéressant au niveau financier. Quant à la facilité, ce n'est pas toujours l'idéal, notamment en ce qui concerne les dates de pâturage. L'herbe devient trop haute, et il y a un danger de gaspillage ». Ici, la gestion est mixte : une partie de la parcelle est fauchée le 15 juillet, et les vaches peuvent y pâturer à partir du 15 août, tandis que l'autre partie, qui présente des affleurements rocheux et des zones plus humides rendant la fauche impossible, est pâturée à partir du 15 juillet. On garde la fauche pour les bêtes. Au niveau de la qualité de l'herbe, l'agricultrice fait remarquer que l'herbe est plus dure. En effet, on s'aperçoit que les



vaches ne mangent pas toute l'herbe. Il faut rappeler que l'engagement en MAE « Prairie de haute valeur biologique » s'étend sur une période de cinq ans, et que l'on ne peut épandre ni fumier, ni chaux,... absolument rien. Et Chantal d'ajouter : « Les trois premières années, on a une quasi bonne récolte, mais pas toujours au niveau de la qualité; par la suite, comme nous sommes sur des cailloux, l'herbe perd de son pied, de sa vigueur. Elle dégénère. »

Les projets de Chantal et Jean-Camille ? Ils pensent surtout aux enfants et s'interrogent sur leur avenir. L'un des fils aimerait se lancer dans le maraîchage et continuer la culture des fraises, initiée par les parents il y a quelques années ; les autres ont hérité aussi, à des degrés divers, du « virus » de l'agriculture ! « Le plus beau métier du monde... car la nature est une valeur inouïe, pour qui sait l'apprécier ». Soucieux de la qualité des produits et de l'alimentation, ils se posent également des questions sur leur qualité de vie, et sur la place d'une agriculture à dimension humaine au sein de la grande Europe.



3. Des prairies à restaurer

Certes, la fauche et le pâturage représentent des modes de gestion largement utilisés pour la conservation de zones ouvertes de grand intérêt pour la nature. Cependant, si les broussailles, voire les arbres ont pris trop d'ampleur, une étape préalable de restauration est à envisager avant d'assurer un entretien récurrent. A l'échelle de l'exploitation, il peut s'agir d'enlever seulement quelques buissons qui commencent à envahir l'espace. A l'échelle du paysage le défrichage mécanique lourd s'avère parfois nécessaire : déboisement, étrépage*, bouchage de drains. Le projet Life Natura2MIL illustre ce processus de restauration.



Face à la recolonisation par la végétation arbustive, une étape de restauration visant à éliminer les ligneux est nécessaire. Elle permettra aux plantes de la prairie de réoccuper l'espace envahi par les buissons et arbustes d'où elles avaient disparu suite au manque de lumière.

3.1. Les étapes de la restauration

D'un milieu à l'autre, les contextes écologiques et opérationnels varient fortement. Chaque action de restauration ou de gestion doit donc en tenir compte. De manière générale, la restauration d'une prairie passe par deux grandes phases : la réouverture du milieu et la préparation du terrain.

La réouverture du milieu

Lorsque les arbres et buissons ont envahi l'espace, il n'y a plus assez de lumière pour les plantes initialement présentes dans la prairie. Afin d'y remédier, il faut donc « rouvrir » le milieu en coupant suffisamment de ligneux* pour mettre le terrain en lumière. Selon les espèces rencontrées dans le paysage, la réouverture peut être partielle ou totale. En présence de la pie-grièche, on veillera par exemple à garder quelques alignements d'arbres et de buissons épineux afin de préserver son habitat.

La réouverture du milieu peut se faire selon différentes techniques :

- l'abattage manuel (tronçonneuse, débroussailleuse) ou mécanique (ébrancheuse) ;
- le cablage* des buissons ;
- le cisaillage* sur pied des arbres ;
- le déchiquetage des ligneux sur place (gyrobroyage) ;
- l'étrépage* du sol avec exportation de la matière organique.

Les troncs et branchages sont généralement évacués (valorisation en bois énergie). Dans certains cas, on peut également créer des andains favorables à la petite faune et aux insectes se nourrissant du bois mort.



Avantages et inconvénients des différentes techniques de réouverture du milieu

Techniques	Avantages	Inconvénients
Abattage manuel ou mécanique (avec ou sans évacuation)	<ul style="list-style-type: none"> - Technique adaptée à tous les diamètres de bois - Valorisation du bois possible - Sélection des arbres envisageable 	<ul style="list-style-type: none"> - Présence de rémanents dans la coupe - Rejets de souches possibles
Gyrobroyage sur place	<ul style="list-style-type: none"> - Coût réduit - Rapidité d'exécution - Eclatement des souches et nivellement du terrain 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien d'un broyat ligneux entraînant un enrichissement du sol - Méthode non sélective (destruction de toute la végétation)
Cablage et évacuation	<ul style="list-style-type: none"> - Limite les dégâts en terrain humide (ornières,...) - Création de petites zones humides - Evacuation de toute la matière - Rejets de souches limités (arrachage des racines) 	<ul style="list-style-type: none"> - Technique non efficace sur de petites tiges flexibles - Abondance des matières à stocker - Longueur de câblage limitée (environ 70 m)
Cisaillage et évacuation	<ul style="list-style-type: none"> - Evacuation de toute la matière et valorisation possible en bois énergie - Rapidité et accès à plusieurs mètres avec bras articulé 	<ul style="list-style-type: none"> - Diamètre de coupe limité (environ 30 cm) - Technique peu efficace sur de petites tiges
Etrépage et évacuation	<ul style="list-style-type: none"> - Evacuation de l'humus (après accumulation d'aiguilles de sapins, par exemple) - Rejets de souches limités - Planéité du sol améliorée 	<ul style="list-style-type: none"> - Coût élevé - Stockage des terres nécessaire - Banque de graines nécessaire ou semis



HP

Gyrobroyage



HP

Mulchage

La préparation du terrain

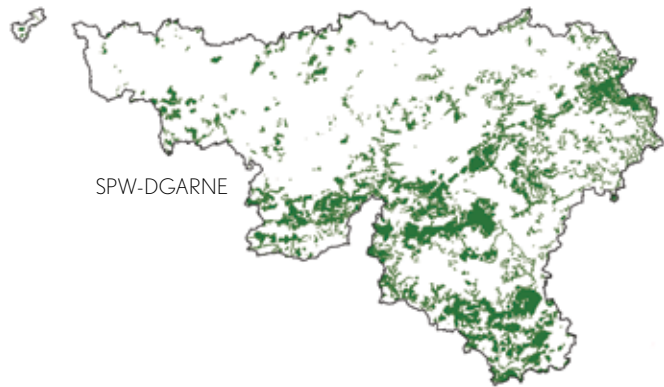
Avant de passer à la phase d'entretien, il est parfois nécessaire de préparer le sol à accueillir une nouvelle végétation. Selon la technique de réouverture employée, le sol peut être couvert de rémanents (repousses d'arbres ou arbustes) ou de déchets, ou être complètement nu. Il faut donc soit :

- brûler sur place les rémanents, en allant jusqu'à évacuer les cendres afin de ne pas enrichir le sol ;
- andainer* les rémanents ou le broyat ;
- girobroyer, fraiser ou mulcher le sol, les souches et les rémanents afin de favoriser leur décomposition et d'assurer la planéité du sol en vue d'une fauche ultérieure ;

- évacuer un maximum de matière organique (branches, broyat,...) hors de la parcelle via un raclage ou un peignage (puis stockage) ;
- régénérer les réserves de semences, de préférence par un épandage de foins issus d'habitats similaires en bon état de conservation.

Avantages et inconvénients des différentes techniques de préparation du sol

Techniques	Avantages	Inconvénients
Brulage	<ul style="list-style-type: none"> - Facilité de réalisation - Mécanisation pas indispensable - Pas de matière organique à exporter 	<ul style="list-style-type: none"> - Risques d'incendies - Cendres à exporter - Surface brûlée et dégradée
Andainage	<ul style="list-style-type: none"> - Technique rapide - Technique mécanisable à coût réduit 	<ul style="list-style-type: none"> - Matière restant sur place - Tassement du sol par engin
Girobroyage, fraissage, mulchage	<ul style="list-style-type: none"> - Planéité du sol : fauche possible - Racines et souches broyées 	<ul style="list-style-type: none"> - Technique non sélective - Apport de matière organique au sol - Facilite le rejet de souches de certains ligneux
Raclage ou peignage et évacuation	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction de la matière organique restante - Bonne planéité du sol si souches broyées - Germination de la banque de graines du sol 	<ul style="list-style-type: none"> - Coûts d'évacuation élevés - Tassement du sol
Apport de semences	<ul style="list-style-type: none"> - Accélération de la recolonisation végétale - Diversification des espèces - Pallier le manque de graines présentes dans le sol 	<ul style="list-style-type: none"> - Risque d'apport d'invasives - Artificialisation du milieu - Coût élevé



En Wallonie, le réseau Natura 2000 s'étend sur plus de 220 000 ha



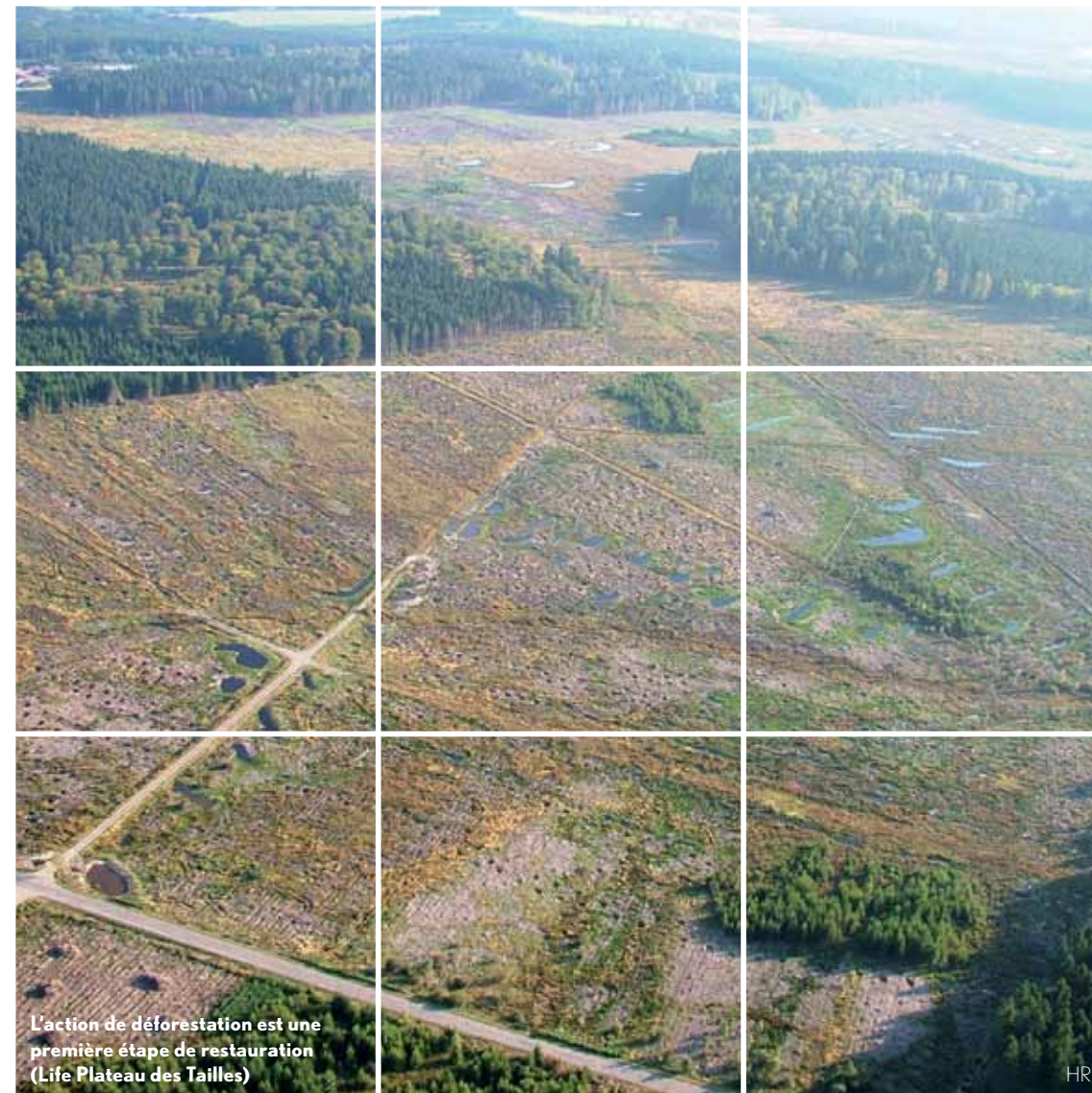
Depuis sa création, le programme Life a financé plus de 3 000 projets en Europe dont 133 en Belgique

3.2. Une gestion à grande échelle : le Life Natura2MIL

Lancé en 1992, le programme « L'Instrument financier en environnement » cofinance des projets de protection de l'environnement et de la nature dans l'Union européenne. La conservation de la flore, de la faune et des habitats à travers tous les pays d'Europe constitue l'objectif des Life-Nature. Quant aux Life-Environnement, leur objectif est de contribuer au développement de techniques et de méthodes novatrices en matière d'environnement. Les deux programmes sont développés au sein du vaste réseau Natura 2000, qui vise à relier entre eux les habitats naturels à l'échelle du continent. Parmi les nombreux projets de ce programme, figure notamment le Life Natura2MIL. Démarré en janvier

2006 et mené sous la responsabilité de la DGARNE, ce projet Life s'appuie sur un partenariat entre la Défense nationale et les associations de conservation de la nature RNOB-Natagora et Ardenne & Gaume. Le but du projet est de restaurer et de sauvegarder l'importante biodiversité se trouvant dans les camps militaires de Wallonie. En tout, ce n'est pas moins de 8 000 hectares de prairies, landes, tourbières, répartis entre trois camps (Lagland, Marche-en-Famenne et Elsenborn) qui sont situés dans le réseau Natura 2000.

Hervé Pirard, ingénieur agronome et coordinateur civil du projet, nous explique les objectifs et son rôle au sein de ce grand projet.



L'action de déforestation est une première étape de restauration (Life Plateau des Tailles)

HR



Hervé Pirard, coordinateur du projet Life Natura2MIL

Pourquoi un camp militaire, a priori « top secret » et « zone interdite », lève-t-il ses barrières devant un projet Life ? Comment concilier opérations lourdes et respect de l'environnement ? Quels sont les ingrédients pour réussir une entente harmonieuse entre opérateurs de terrain ? Il n'y a pas de miracle : seul prévaut l'art du dialogue et de la négociation. Ce en quoi excelle Hervé Pirard qui nous décrit le projet.

« Par Natura2MIL, acronyme de Natura 2000, il faut entendre MIL comme militaire et 2, car ce projet lancé en 2006 dans toute la Belgique, fait suite au premier Life

Camps militaires initié en 1995 sur douze domaines de Flandre. En ce qui concerne la Wallonie, le choix des trois camps militaires situés en zone Natura 2000 fut guidé par toute une série de critères relatifs à la faune et à la flore, sous la responsabilité du Commandant Henrottin, biologiste de formation et spécialiste des questions environnementales à la Défense nationale.

Notre but est de protéger et de restaurer les habitats de ces camps qui sont d'une importance capitale pour la Wallonie. De par leur superficie, leur richesse et leur diversité de milieux, ces terrains d'entraînement constituent des éléments essentiels pour le réseau Natura 2000. En effet, une grande diversité d'habitats naturels a pu se maintenir au fil du temps grâce à certaines caractéristiques communes à tous les camps, telles que la limitation de l'accès, la non utilisation de pesticides ou d'engrais et l'entretien des terrains par les militaires.

En Belgique, sur 26 000 hectares occupés par les camps militaires, 8 000 hectares inclus dans le réseau Natura 2000 se trouvent en Wallonie



De plus, la majeure partie de ces camps est occupée par des zones de sécurité et des zones tampons qui ne sont pas ou très peu utilisées lors de l'entraînement, restant ainsi à l'abri des perturbations. Quant aux actions militaires, bien qu'elles soient impressionnantes, elles n'ont qu'un faible impact sur les habitats puisqu'elles sont limitées dans le temps et dans l'espace. Tous ces ingrédients ont donc permis de maintenir ces milieux dans un « bon état naturel ».

Dans ce grand projet, Hervé Pirard endosse le rôle de coordinateur. « Quand j'ai été engagé par l'asbl RNOB-Natagora, en mai 2006, on m'a dit : tu es là pour faciliter la concertation avec les militaires, l'objectif étant de s'entendre. Il est clair que les opérations militaires étant

prioritaires dans le domaine, on doit trouver des compromis. Chaque camp possède un coordinateur local ; à Marche, il s'agit de Samuel Vanderlinden, à Lagland (Arlon) c'est Jean-Luc Mairesse (ancien conseiller MAE), et à Elsenborn nous avons René Dahmen (chef de cantonnement du DNF). Mon rôle est de coordonner ces équipes et d'assurer une cohérence au niveau des actions menées au sein des trois camps, autrement dit de veiller à ne pas avoir trois projets différents au sein du Life. Les coordinateurs locaux travaillent en partenariat avec les commandants des bases, eux-mêmes étant sous les ordres du commandant Henrottin. Ce dernier coordonne les actions militaires et moi, les actions civiles qui se déroulent dans le cadre des projets Life ».



Mégaphorbiaie restaurée dans le Camp Roi Albert à Marche

HP

Pour ce qui est de l'encadrement scientifique, c'est le DEMNA* qui étudie les conditions écologiques et les composantes militaires des différents camps afin de déterminer la meilleure manière de les gérer. Ainsi, à Elsenborn le pâturage est impossible à cause des activités de tir, tandis qu'à Marche on ne peut pas toujours faucher en raison de la profondeur des ornières laissées par les chars et véhicules lourds. Il faut trouver des compromis ; les modalités des cahiers de charges des prairies sont donc établies en conciliant les enjeux écologique, militaire et agronomique. C'est la multifonctionnalité de l'espace qui prévaut... Le projet Life permet d'effectuer des actions de gestion des plaines que les militaires ont du mal à assumer vu la diminution de leurs « moyens humains ». Par exemple à Marche, l'objectif c'est trois cents hectares de plaines, gérés à terme par fauche et pâturage.

« Dans ce cadre les aides allouées aux agriculteurs qui gèrent ces espaces de manière différenciée sont vitales, précise Hervé, car les milieux visés ici sont véritablement de très grand intérêt. ». C'est ainsi qu'à Marche-en-Famenne, on applique la MAE « Prairie de haute valeur biologique » ; l'agriculteur Jules Lucy pratique la gestion par pâturage à l'aide de moutons Ardennais roux. A Lagland 90 hectares sont confiés à deux agriculteurs ayant signé une convention directe avec la Wallonie ; ceux-ci recourent à la méthode par fauche ou pâturage et jouissent gratuitement des parcelles clôturées. A Elsenborn, où l'on peut voir de nombreuses prairies sub-montagnardes dignes du plus grand intérêt au niveau de la biodiversité, une vingtaine d'hectares sont fauchés au mois d'août par quelques agriculteurs, également liés par convention à la Wallonie.



Lande en fleurs à Elsenborn

HP

« Depuis que le financement du projet a pris fin (décembre 2010), les méthodes agroenvironnementales permettent aux agriculteurs de poursuivre leur travail sur ces terrains. C'est une façon de pérenniser certaines actions, comme la gestion par pâturage. De plus, durant ces années écoulées, il y a des gens, notamment

des militaires, qui se sont investis et formés dans les secteurs de la biodiversité, il y a des cadres juridiques et institutionnels qui ont été mis en place, la vente du bois s'est bien développée,... bref, on bénéficie de conditions favorables pour que notre travail perdure. ».



« Il n'y a jamais eu d'engrais sur les zones militaires, on retrouve donc sur ces parcelles la végétation typique de la Haute Ardenne d'il y a cent ans »

René Dahmen, coordinateur du projet à Elsenborn

Systématique, précis, attentif, René Dahmen, chef de cantonnement à Elsenborn (Département de la Nature et des Forêts, DGARNE) connaît tous les coins et recoins du plateau du même nom, dont il partage les secrets les plus lointains. Il ne peut cacher son enthousiasme pour les actions concrètes de gestion, dont l'une des principales composantes est la restauration des fonds de vallées.

« Si l'on parle de « restauration », précise René Dahmen, c'est que ces milieux naturels ont une histoire. A la fin

du XVIIIème siècle, d'après les cartes de Ferraris, les prairies à fenouil des fonds de vallées de la région d'Elsenborn, jouxtant les landes et les bas-marais, s'étendaient sur une superficie de quinze à vingt mille hectares. Plantés de résineux, détruits ou livrés à eux-mêmes, ces milieux évoluèrent par la suite vers des espaces boisés ou furent progressivement envahis par des graminées (molinie, canche,...) perdant petit à petit leurs espèces caractéristiques. C'est pourquoi, afin de sauver ces habitats et les espèces rares qui y sont associées, une grande partie de ces milieux semi-naturels fut placée sous statut de réserve naturelle domaniale (c'est-à-dire gérée par la Wallonie, DGARNE). Grâce à cette protection renforcée, ces espaces bénéficient d'une gestion appropriée, systématique et récurrente ».



Chat sauvage

Vilda Rollin Verlinde

Pie grièche écorcheur

JM

Tarier des prés

JMP

Depuis 1987, plus de quarante kilomètres de fonds de vallées, dont celles de la Schwalm et de la Rur, ont été progressivement restaurés (déboisements de résineux) et reconnectés entre eux. Les modes de gestion et techniques d'entretien mis en œuvre dans ces milieux réouverts sont multiples et adaptés aux types d'habitats et à la

réalité de terrain : fauchage, fraisage, mise à feu contrôlée. Cette restauration est essentielle car ces milieux semi-naturels abritent de nombreuses espèces d'oiseaux devenues rares : cigogne noire, traquet tarier, pie-grièche, sans parler des mammifères coutumiers : cerfs, chevreuils et chats sauvages.



Arnica

RDa

Succise des prés

GREA

Gesse des montagnes

RDa

La restauration des prairies du camp militaire d'Elsenborn a suscité la réapparition de certaines plantes rares

« Dans certaines zones restaurées (parcelles témoins), poursuit René Dahmen, on constate depuis 1987 la réapparition de plus de 47 espèces différentes, dont certaines très rares, tandis que dans les zones non restaurées, on ne dénombre qu'une dizaine d'espèces. Beaucoup de « fonds de vallées » sont reliés au camp militaire d'Elsenborn pour constituer un véritable maillage écologique*. Celui-ci se prolonge en Allemagne où mes collègues ont également, depuis vingt-cinq ans, réouvert les fonds de vallées ».

Quant à l'intérêt de la MAE « Prairie de haute valeur biologique », celle-ci, selon René Dahmen, permet d'avoir deux approches complémentaires : le travail de restauration effectué par le DNF et la gestion des prairies riches en biodiversité réalisée par les agriculteurs sont conciliés. Depuis 2008, la gestion par fauchage tardif d'une cinquantaine d'hectares, dont des prairies à fenouil situées dans le camp militaire, est ainsi confiée à huit agriculteurs locaux bénéficiant de cette aide. Les moyens ainsi libérés (la gestion n'est pas payée par le budget du DNF mais par le budget des MAE) peuvent être réinvestis dans les

actions de restauration des zones dégradées. La complémentarité des financements a pour effet d'amplifier l'action environnementale et de réhabiliter de plus en plus d'habitats dégradés.

Par ailleurs, ces restaurations présentent l'avantage d'attirer de nombreux promeneurs qui, séduits par le paysage, découvrent au printemps ces fonds de vallées et leurs tapis de jonquilles ou de fenouil blanc.

Peut-on dresser un bilan de vingt-cinq ans de gestion au sein du DNF ? « On voit le résultat du travail. Les techniques ont fortement évolué, les surfaces à gérer sont devenues toujours plus grandes, on doit réfléchir à la manière d'améliorer les techniques de restauration et à celle de les rendre moins coûteuses. Sur le plan humain, les contacts avec les agriculteurs sont devenus positifs, dans la mesure où nous intervenons en tant que conseillers dans la gestion des fonds de vallées et des zones en Natura 2000 et que ces surfaces procurent un revenu complémentaire ».



Cigogne noire

JMP



Damien Rouvroy

cantonnement de Marche-en-Famenne

Damien Rouvroy appartient à la DGARNE, Département de la Nature et des Forêts. Depuis 2003, dans le cadre de Natura 2000, sa fonction a essentiellement pour objet la conservation de la nature au niveau de la direction de Marche-en-Famenne. Ses missions s'étendent sur plusieurs domaines : le premier concerne les avis se rapportant aux permis d'urbanisme et d'environnement à proximité des zones forestières, des cours d'eau et des zones Natura 2000. Le deuxième se réfère à l'encadrement de la mise en place des réseaux Natura 2000, avec un volet « restauration » assez important, affecté aux cinq projets Life² de la région de Marche-en-Famenne, ainsi qu'un volet « discussions et négociations avec les propriétaires et

les exploitants » portant sur les procédures Natura 2000. Finalement, Damien Rouvroy intervient également dans la création et la gestion des réserves naturelles: « *Il faut donc intégrer la conservation de la nature à tous les niveaux de la société, ajoute-t-il* ».

Il lui arrive d'intervenir auprès des conseillers s'occupant des méthodes agroenvironnementales, quand il décèle, lors de visites chez les agriculteurs, des parcelles susceptibles d'être gérées par la méthode « Prairie de haute valeur biologique ». « *Pour nous, eu égard à la philosophie de Natura 2000, cette MAE constitue l'un des outils majeurs en matière de conservation de la nature* ».

²Life Natura2MIL, Life Restauration des tourbières du plateau des Tailles, Life Loutres, Life Pelouses calcaires, Life Papillons



Préservation de l'habitat de la pie-grièche écorcheur dans le camp militaire de Marche-en-Famenne

« *En ce qui concerne le projet Life Natura2MIL de Marche-en-Famenne, nous veillons à ce que les travaux et exercices prévus dans le camp (nouveaux stands de tir, pistes de chars, utilisation de grenades) soient compatibles avec les objectifs de Natura 2000, et l'on essaie de trouver des arrangements pour qu'il y ait le moins de dégâts*

possible ! Ainsi, chaque année, nous avons une réunion où les partenaires du projet exposent les problèmes de l'année écoulée et présentent les nouveaux projets. On s'occupe aussi de la gestion forestière dans le camp ».



Jules Lucy, Charneux

Fervent défenseur du patrimoine, qu'il soit agricole ou naturel, Jules Lucy conte et raconte à merveille son enchantement pour tout ce qui vit et bouge au cœur de la nature.

Il s'est installé à Charneux, dans l'entité de Nassogne, un tout petit village serré contre les flancs de l'église, qui compte ses quelques âmes du haut de son joli clocher.

Si Jules rejoint tous les matins les agents forestiers du Département de la Nature et des Forêt (DNF), il est également, depuis un quart de siècle, titulaire d'une exploitation agricole, une fonction qui l'a amené à introduire en janvier

2008, dans le cadre des projets Life, une demande de gestion des espaces naturels situés dans le camp militaire de Marche-en-Famenne. Aujourd'hui, il gère par pâturage avec une faible charge de bétail et à l'aide de clôtures mobiles une superficie de septante hectares, dont cinquante classés en contrat MAE. Pour cela, il utilise un troupeau de trois cent têtes de moutons Ardennais roux.

La passion des moutons et la sauvegarde des races du terroir, Jules les cultive depuis sa plus tendre enfance. Ici, les chevaux de trait ardennais, les Blancs-Bleu mixtes, les poules et coqs Ardennais, les dindons rouges des Ardennes, les bouviers des Ardennes, les abeilles butinant les vieilles variétés d'arbres fruitiers, constituent le petit monde qui peuple la ferme.



Jules Lucy, berger responsable du troupeau de moutons Ardennais roux pâturant sur le camp militaire de Marche-en-Famenne



Petite centaurée

PB

Par ailleurs, il faut savoir que les pâtures du camp militaire de Marche ont été laissées en friche pendant un peu plus de trente ans. Résultat : prolifération de ronces et d'arbustes épineux (églantier, aubépine, prunelier), de chardons et de saules. Jusqu'en 2008, on nettoyait le sol à l'aide de machines. Actuellement les moutons s'en chargent en broutant les jeunes pousses, car, comme le précise Jules, « le but est de maintenir le plus naturellement possible des espaces semi-ouverts, parsemés d'îlots d'arbustes, afin de protéger les espèces menacées et sauvegarder une

certaine biodiversité. L'idéal serait de faire paître deux fois les Ardennais roux sur certaines parcelles, car la « broussaille » est dense et repousse vite ! Gesse sans vrille, petite centaurée, succise, petit œillet rouge,... Il est clair que le pâturage va favoriser la renaissance de la flore; c'est la seule solution envisageable dans la mesure où la fauche est impossible sur un terrain trop humide et accidenté suite au passage des chars. Ce pâturage est de plus favorable aux insectes, aux oiseaux et aux autres espèces animales ».



Les moutons s'accommodent apparemment bien des mouvements de troupes et du bruit causé par les tirs journaliers, tandis que les militaires ne se sentent nullement gênés par les « tondeuses à pattes ».

Quant aux relations entre l'agriculteur et les militaires du camp, voire les chasseurs, elles sont bonnes. Il en est de même pour la cohabitation du gibier et des moutons ; il faut néanmoins veiller à mettre les animaux hors de portée des fusils, les jours de battue ! Afin de faire pas-

ser l'information et entretenir le dialogue, Jules remet régulièrement les plans de pâturage aux instances militaires qui gèrent la « plaine ».

Dans ce cas particulier, le SPW a pris en charge, jusqu'à fin 2010, l'achat des animaux et des clôtures, la construction d'une bergerie et les soins aux animaux (traitements et alimentation). Quoique le produit de la vente des animaux aille à l'éleveur, celui-ci affirme que le cumul avec l'aide octroyée est loin d'être suffisant

« Quoique l'Ardennais roux soit facile à élever, il faut s'adapter à l'accroissement rapide du cheptel qui a plus que quintuplé en deux ans, à la gestion et au mode de pâturage dictés par les impératifs du bio »



pour financer la gestion de l'espace et couvrir tous les frais, notamment de déplacement. D'autre part, l'auto-suffisance en fourrage s'avère impossible vu la nature du terrain. En effet, l'espace de pâturage est entouré d'un périmètre occupé par une piste de manœuvres où les chars endommagent fortement le sol - sans parler des dégâts dus aux sangliers - et le rendent donc impropre à la fauche. A ce stade, il n'est donc pas possible d'en vivre. Mais comme l'affirme ce défenseur du patrimoine : « quand on aime on ne compte pas, ou si peu... ». Côté débouchés, jusqu'à présent les agneaux mâles partent pour la boucherie, tandis que les femelles sont réservées pour la reproduction. Comme la première

année n'a pas été concluante (mauvaises conditions climatiques pour les brebis gestantes et les agneaux), il est un peu tôt pour présumer de l'importance des bénéfices résultant de la vente des agneaux du nouveau troupeau. Toutefois, la nouvelle bergerie est certainement placée sous le signe de la bonne étoile, puisque les brebis peuvent maintenant agnelier à l'abri des intempéries. Voilà une nouvelle diversification digne d'intérêt pour Jules Lucy, d'autant plus que depuis le 1er septembre 2010, les animaux bénéficient du label bio.



Rencontres en coulisses

Christian Mulders

Christian Mulders de la Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement (D'GARNE) va de la théorie à la pratique. Participant à l'élaboration des règles en vigueur pour les méthodes agroenvironnementales en Wallonie, il les met aussi en pratique en gérant quelques parcelles en réserves naturelles, entre Famenne et Ardenne. Quelques explications et son approche de l'agroenvironnement : « Je suis arrivé à la toute jeune Région wallonne en 1993, peu après la réforme de la Politique agricole commune, pour m'occuper des relations « Agriculture-Environnement ». A l'époque, peu

de personnes avaient une expertise en ce domaine et la question n'était pas prioritaire. Depuis lors, s'est créée au sein du Département une cellule de quatre personnes relayées sur le terrain par les agents des services extérieurs, par les conseillers agroenvironnementaux et d'autres opérateurs subventionnés par la Wallonie.

Nous traitons, ensemble et avec les autres structures de l'administration les problèmes liés à l'environnement en milieu agricole mais avons aussi pour objectif de sensibiliser les agriculteurs aux enjeux environnementaux. La mission de notre « cellule », poursuit-t-il, est de travailler à tous les niveaux de la relation Agriculture-Environnement ».



Réseau écologique

- 1) Zone centrale
- 2) Zone de développement
- 3) Zone de liaison

« En Wallonie, plutôt que de privilégier la dualisation entre la gestion de l'espace naturel et l'agriculture au sens strict (respect des normes, production industrielle) comme le font les anglo-saxons, l'approche privilégiée s'oriente vers une intégration des quatre niveaux, qui englobe à la fois la gestion du territoire, la production de service et la production agricole ». Le but est donc de promouvoir une activité agricole multifonctionnelle, et, à terme, de développer un réseau écologique accueillant pour la biodiversité sur l'ensemble de l'espace agricole.

Ce réseau écologique est formé de trois parties. Tout d'abord, il y a les zones de liaison qui permettent aux espèces de se mouvoir d'un habitat à un autre par exemple, c'est ce que l'on appelle le maillage écologique. En zone agricole, ce dernier est notamment protégé par la MAE « Conservation d'éléments du réseau écologique et du paysage » qui encourage les agriculteurs à conserver les haies, bosquets, mares,... On retrouve également des zones de développement. Il s'agit de milieux accueillants pour la vie sauvage qui subissent une activité de production, tels que les ver-



Christian Mulders gère une partie de la réserve naturelle du pré des forges grâce à ses vaches Highlands

gers hautes-tiges ou les prairies naturelles. Mais ce réseau écologique ne peut se concevoir sans des zones centrales. Elles constituent le lieu de vie, d'alimentation ou de refuge pour un grand nombre d'espèces parmi les plus exigeantes quant à la qualité de leur habitat. Au sein du programme MAE, en zone herbagère, la méthode allant le plus loin dans la conservation de ces zones centrales est la méthode « Prairie de haute valeur biologique ».

Pourquoi sauvegarder et restaurer ces milieux ?

En ce qui concerne les prairies de haute valeur biologique, il est vérifié que « une bonne partie de la biodiversité wallonne est liée à des activités agricoles, et

ce, depuis l'époque gauloise. En effet, les populations agricoles ont créé une mosaïque de milieux ouverts, gagnés sur la forêt, riches en espèces animales et végétales, milieux qu'elles ont gérés par le pâturage ou la fauche. Ces pratiques ont permis le développement d'une biodiversité particulière que l'on essaie de sauvegarder aujourd'hui. Il s'agit donc de conserver ce que nos ancêtres nous ont laissé. Etant donné l'évolution rapide du rythme de dégradation du milieu naturel, si on ne fait pas l'effort de protéger aujourd'hui ces prairies et d'inciter les agriculteurs à les exploiter d'une manière adaptée (extensive), dans cinq ans, dans dix ans, elles ne seront plus là ! ».



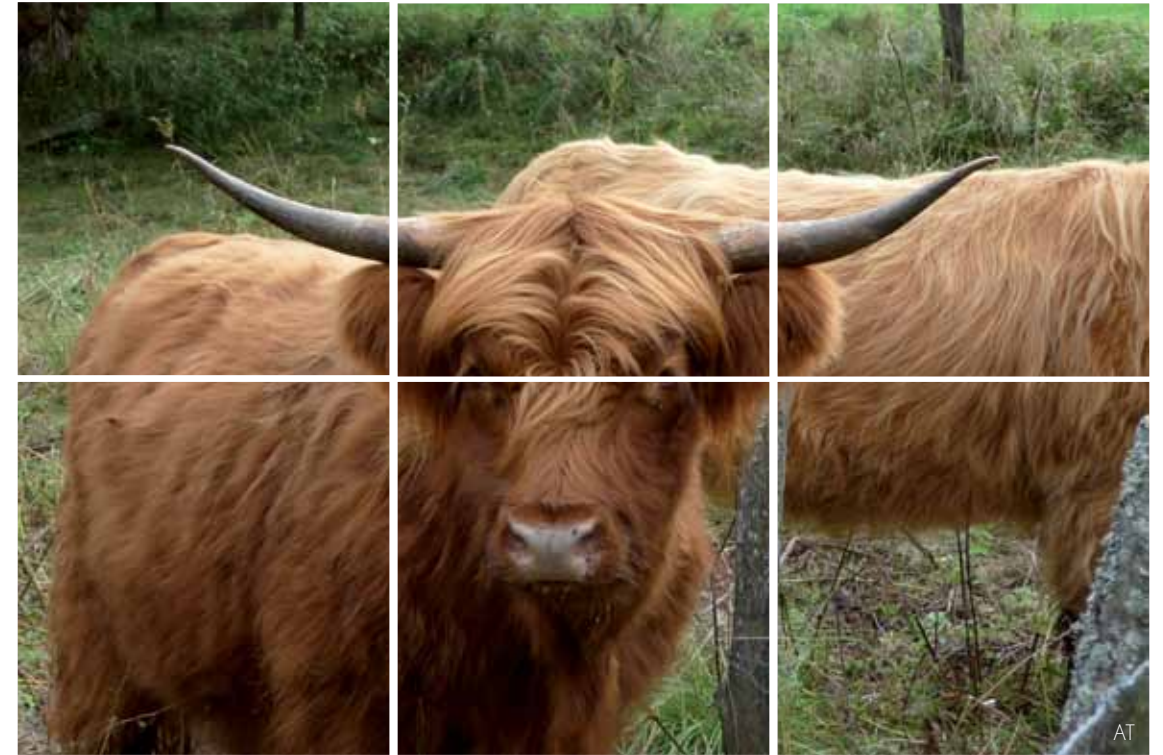
Des résultats encourageants

Des observations de terrain réalisées dans le cadre du suivi scientifique du programme agroenvironnemental ont permis de mettre en évidence de nombreux indices de l'impact favorable des contrats agroenvironnementaux. Ainsi, en 1998, une trentaine de prairies en « fauche très tardive » (ancienne MAE 8) ont fait l'objet d'un inventaire des espèces présentes. Elles furent ensuite soumises à un régime de fauche tardive durant les quatre années suivantes. En 2002, un nouvel inventaire de ces prairies a permis de mettre deux informations en évidence. Premièrement, les prairies possédant déjà une flore et une faune très riches dès le commencement de l'expérience conservent leur richesse grâce à cet entretien. Deuxièmement, certaines prairies, dont l'intérêt floristique était moins élevé, sont devenues plus accueillantes pour la biodiversité avec l'apparition de nouvelles espèces de plantes. Depuis lors des études sur des périodes plus longues sont en cours.

Elles confirment les effets positifs déjà observés. Ainsi, en 2008, la visite d'autres prairies sous contrat MAE depuis cinq années a permis de noter la présence de nombreuses espèces animales et végétales protégées.

Comment y adhérer ?

« La MAE « Prairie de haute valeur biologique » est donc un outil pour la préservation des prairies les plus intéressantes auquel l'agriculteur peut adhérer de manière volontaire. La démarche peut aller dans les deux sens : soit c'est l'agriculteur qui fait appel aux conseillers agroenvironnementaux afin de voir si ses prairies peuvent bénéficier d'un contrat, soit c'est le conseiller qui contacte l'agriculteur pour lui signaler l'intérêt de ses prairies ». Cette démarche participative permet d'établir un dialogue entre le conseiller et l'agriculteur, un contact personnalisé qui est un premier pas sur le chemin de la sensibilisation et la discussion.



Le Highland Cattle

Ce petit bovin trapu, pourvu de courtes et solides pattes, possède un cuir épais et de longs poils roux. Ses grandes cornes qui pointent vers le haut peuvent constituer un atout quand les animaux doivent se frayer un chemin parmi les branchages, mais éga-

lement pour l'éleveur quand il tente d'attraper ses vaches. Originaire du nord de l'Écosse, il résiste bien au froid. Utilisée pour la gestion des réserves naturelles en Wallonie, la vache Highland se montre sociable si les contacts avec l'éleveur sont fréquents.



La démarche MAE s'établit dans un esprit de dialogue et de contact personnalisé entre le conseiller et l'agriculteur, en vue d'optimiser le potentiel environnemental de l'exploitation

Serge Rouxhet

Naturaliste dans l'âme, Serge Rouxhet est également conseiller en matière de méthodes agroenvironnementales, un travail concret d'explication et de négociation des modalités de gestion en fonction des possibilités de chaque ferme, qui répond à ses aspirations les plus profondes. Car cette activité implique à la fois la protection de la nature, le contact avec les agriculteurs et la mise en application directe des méthodes agroenvironnementales entrées en vigueur dès 1995.

« La fonction première du conseiller, précise-t-il, est avant tout de répondre aux demandes des agriculteurs qui souhaitent appliquer diverses MAE. Sur la base du plan du parcellaire agricole et du contexte écologique de l'exploitation, le conseiller peut déjà orienter l'agri-

culteur vers les méthodes qui pourraient être réalisées ici ou là, que ce soit en prairies ou en cultures. Ensuite, la visite de terrain permet de se rendre compte de la faisabilité ou non de ces propositions et d'en imaginer d'autres en fonction des réalités du terrain ».

Mais le conseiller joue également un rôle essentiel lorsqu'il vient en appui aux méthodes ciblées du programme agroenvironnemental (« Prairie de haute valeur biologique », « Bande de parcelle aménagée » et « Plan d'action environnemental »). Celles-ci ne peuvent en effet être activées que sur la base d'un avis technique établi par le conseiller après discussion avec l'agriculteur.

En pratique, lors d'une demande de contrat MAE « Prairie de haute valeur biologique », le conseiller va d'abord réaliser un « diagnostic de la biodiversité » dans les prairies de l'exploitation agricole. Il travaille



SR Prairie de haute valeur biologique

sur la base de la diversité ou du nombre d'espèces, de la présence d'espèces protégées végétales ou animales ou encore de celle d'un habitat particulier. Si ce constat s'avère être positif, la prairie peut bénéficier d'un contrat MAE. Le conseiller détermine alors avec l'agriculteur et en fonction du type de prairie et des possibilités dont dispose ce dernier (type de bétail, de matériel, de disponibilités,...), un cahier des charges qui permettra de maintenir ou d'améliorer la biodiver-

sité présente. Le cahier des charges retenu (fauche ou pâturage ? A quelle date ? Avec quelle quantité d'animaux et pendant combien de temps ?) est ensuite remis à l'exploitant qui doit l'appliquer pour bénéficier de la subvention sollicitée auprès de l'administration.



Un réseau en expansion

En 2009, quelques 636 agriculteurs adhéraient à la MAE « Prairie de haute valeur biologique » (4000 ha), soit 4 % de l'ensemble des agriculteurs wallons. En dehors de cette méthode, ce sont 53 % des exploitants agricoles qui sont répertoriés en MAE, augmentant ainsi le potentiel d'accueil pour la biodiversité des champs et des prairies. En Wallonie, l'ensemble des MAE utiles à la biodiversité représente une superficie totale de 30 000 hectares.

Sur le terrain, les conseillers doivent s'initier à identifier les plantes de valeur patrimoniale et ainsi évaluer l'intérêt des prairies

Mais la fonction de Serge Rouxhet ne s'arrête pas là. Elle consiste également à épauler et à piloter les autres conseillers. « Depuis 2005, avec la mise en route du nouveau programme agroenvironnemental et ses méthodes plus ciblées, il a fallu mettre au point des manuels techniques (« vade-mecum ») à l'usage des conseillers. Ces outils leur permettent d'identifier une prairie de haute valeur biologique, de savoir comment planter une bande aménagée pour les oiseaux, ou

encore réaliser un plan d'action agroenvironnemental sur l'ensemble de l'exploitation agricole. Une partie de la réalisation de ces outils, leur mise à jour, l'écologie des conseillers et leur encadrement constituent la dernière facette de ma mission de coordination.

Il faut savoir que le vade-mecum « Prairie de haute valeur biologique » détaille les différents types de prairies pouvant être observés en Wallonie.



Il présente également les outils de détermination des prairies de haute valeur biologique, sur la base des espèces caractéristiques présentes dans chaque type de prairie et de leur abondance. Une fois la prairie inventoriée, le conseiller puise dans ce guide les modalités idéales pour la gestion de ces milieux en faveur de la biodiversité. Toutes ces modalités de gestion ont été dictées par des expériences déjà menées dans les réserves naturelles de chez nous et d'ailleurs ».

Evaluation

« Enfin, le dernier volet de mes occupations, poursuit-il, consiste à évaluer les résultats du travail accompli sur le terrain. Les questions qu'on se pose sont :

- d'une part les cahiers des charges élaborés pour les « Prairies de haute valeur biologique » sont-ils bien appliqués par les agriculteurs ?



- d'autre part, sont-ils bien adaptés pour sauvegarder et améliorer la biodiversité ?

L'ensemble des conseillers et moi-même sommes tenus de vérifier le respect du cahier des charges pour 40 % des contrats en cours, ce qui permet de garder un contact fréquent avec les agriculteurs... et de leur rappeler, le cas échéant, les engagements auxquels ils ont souscrit. Pour ceux qui ne respectent pas le cahier des charges de manière délibérée et répétée, des sanctions

financières sont prévues. Heureusement, on constate que dans la majorité des prairies sous cette MAE, les conditions d'exploitation sont bien respectées.

Afin d'estimer la valeur biologique des prairies engagées dans le programme et d'en suivre l'évolution, chaque année, entre le 15 mai et le 15 juillet, je visite un échantillon de parcelles sous contrat, dans une région agricole donnée ; au sein de chacune des parcelles sélectionnées, je note toutes les espèces de plantes



Gagnant 2009 du concours de la plus belle prairie fleurie de Famenne (V. Monjoie)

et leur abondance. Ces données permettent de voir, d'une part, si la méthode est bien ciblée, d'autre part d'acquérir une série d'informations sur le ou les types de prairies identifiées et sur les espèces rencontrées.

Cinq ans plus tard, à la fin du contrat avec l'agriculteur, je reviens sur cette prairie et effectue à nouveau un inventaire de la flore. Je peux alors dresser un bilan de l'effet du contrat d'exploitation extensive. Ce travail n'en est qu'à ses débuts, mais on a déjà remarqué que lors d'une bonne application du contrat, on constate une amélioration de la biodiversité des prairies. En effet, les espèces caractéristiques des milieux protégés y sont plus nombreuses et des espèces moins fréquentes y sont observées. Dans une de ces prairies, j'ai ainsi retrouvé des espèces que l'on n'avait plus vues depuis des années !

Lors d'une visite chez un agriculteur concerné, j'ai redécouvert dans une prairie humide une petite ombellifère rarissime, l'œnanthe à feuilles de peucedan, une espèce protégée qui n'avait plus été vue en Ardenne depuis un demi siècle! Et ce, dans une parcelle destinée à rejoindre les prairies de haute valeur biologique...»

Enfin, en 2008 et 2009, Serge a participé activement, avec la DGRNE et les asbl Agra-Ost et Fourrages Mieux, à l'organisation du Concours de la plus belle prairie fleurie de Wallonie, ouvert à tous les agriculteurs qui ont des prairies de haute valeur biologique. Cette démarche originale, qui concerne les six régions agricoles, a remporté un vif succès. Il y avait deux prix par région : l'un pour les prairies sous statut de réserve naturelle, l'autre pour les prairies sans statut ; la remise des prix a lieu en juillet lors de la Foire agricole et forestière de Libramont.



Conclusion

Les prairies accueillantes pour la faune et la flore sauvages, créées au fil des siècles par les activités agricoles traditionnelles de pâturage ou de récolte de foin, se sont raréfiées dans le paysage wallon. L'urbanisation galopante et l'intensification de l'agriculture (surtout l'usage des engrais) ont fortement contribué à cet appauvrissement. La société a compris l'urgence de sauvegarder ces milieux, que ce soit comme témoins de notre patrimoine ou pour le refuge essentiel qu'ils représentent pour la biodiversité.

Les projets d'actions se multiplient dans ce sens : réseau de sites protégés dans le cadre de Natura 2000, projets Life de remise en état de milieux naturels, acquisitions de terrains et chantiers d'entretien par des associations naturalistes mais aussi contrats agroenvironnementaux. Proposés depuis quinze ans maintenant, ces derniers offrent la possibilité aux fermiers exploitant ces prairies extensivement d'en tirer un revenu satisfaisant tout en répondant à la demande sociétale de conservation de la nature.

Vu l'importance des superficies concernées et les techniques à mettre en œuvre, seuls les agriculteurs peuvent agir sur le terrain pour sauvegarder ou retrouver la biodiversité des prairies. Les rencontres rapportées dans le livre illustrent bien cette nouvelle voie de diversification pour le monde agricole.

Un nouveau métier agricole à part entière existe donc en Wallonie avec la prestation de services d'entretien de l'espace naturel. Il a ses règles, et, loin d'un retour aux techniques du passé, il nécessite d'acquérir des compétences spécifiques pour mettre en œuvre les techniques actuelles. Comme l'illustrent les interviews, le degré d'implication de l'agriculteur est variable. Certains se spécialisent dans ce genre de service tandis que d'autres optent pour une solution mixte mêlant activité de production de denrées agricoles et protection de l'environnement.

Malgré un engouement certain pour cette nouvelle activité, des problèmes qui devront être résolus à l'avenir persistent. La réticence d'une frange du monde

agricole attachée à une approche uniquement « productiviste » et alimentaire de son activité n'est pas des moindres. Par ailleurs, en aval, la valorisation économique de la viande de bétail de races rustiques, produite sur des prairies extensives riches en biodiversité pose encore un problème d'écoulement. Pour faciliter la vente de ces produits, il faudra certainement aller au-delà des circuits courts actuels (directement du producteur aux consommateurs).

Scientifiques et agriculteurs sont en train de préserver ces précieuses oasis de nature. La réouverture des milieux et leur gestion ont permis de renforcer le réseau d'habitat pour de nombreuses espèces. Certaines sont revenues dans nos contrées (cigogne noire) ou sont en expansion (pie-grièche) grâce à la gestion extensive de nos prairies. Des espèces végétales rares sont également réapparues comme l'œnanthe à feuilles de peucedan.

Bien que la situation ne soit pas encore optimale, les résultats de cette nouvelle orientation de l'agriculture sont encourageants et méritent d'être amplifiés.



Galloway

Glossaire

aCREA - ULG

Conseils et Recherches en Ecologie Appliquée, Unité d'Ecologie terrestre, Département des Sciences et Gestion de l'Environnement de l'Université de Liège.

Abissage

Technique ancienne d'irrigation de prairies consistant à dévier une partie de l'eau d'un ruisseau, par un système de petits canaux, les objectifs étant de hâter le réchauffement et le démarrage de la végétation au printemps ainsi que d'apporter une fertilisation naturelle.

Abrouissement

Terme désignant l'action, pour le bétail ou le gibier, de brouter les parties aérienne des plantes ligneuses.

Andainer

Mettre le foin en ligne (andain) pour en faire des bottes.

Biodiversité

Diversité biologique, à savoir la variété de la vie ; le terme est parfois utilisé de manière générique pour désigner

l'ensemble du monde vivant, parfois de manière plus spécifique pour désigner le nombre d'espèces qui vivent dans un espace donné.

Cablage

Action de débarder du bois par câble, les arbres abattus circulant soit au-dessus du sol, soit sur le sol.

Charge en bétail

Intensité de pâturage exprimée en nombre d'animaux adultes sur une année et par hectare. Un coefficient permet de tenir compte des jeunes animaux dans le calcul. En Wallonie, les prairies sont pâturées en général avec une charge qui va de 2 à 4 (ou plus) UGB/ha/an. Dans les parcelles intéressantes pour la faune et la flore, les charges vont de 0,15 à 0,5 UGB/ha/an.

Cisaillement

Technique en foresterie pour abattre les arbres à l'aide d'une cisaille. Cette machine permet de couper des arbres d'un diamètre pouvant aller jusqu'à 30 cm.

Conférence de Rio

Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui a réuni 178 pays les 3 et 4 juin 1992. Ce sommet historique a éveillé les consciences et mis en évidence la nécessité de travailler à l'échelle mondiale et au plus haut niveau politique sur la sauvegarde de l'environnement.

Coprophage

Animal se nourrissant d'excréments tel que le bousier par exemple.

DEMNA

Département de l'Étude du milieu naturel et agricole.

DNF

Département de la Nature et des Forêts.

Ensilage

Méthode de stockage et de conservation du fourrage humide qui consiste à l'entasser et à le maintenir à l'abri de l'air.

Etrépage

Technique de gestion du milieu consistant à éliminer les arbustes et autre végétation en place par sectionnement souterrain de leurs racines.

Extensive (agriculture-)

Se dit d'un système agricole qui ne maximise pas la productivité du sol et limite l'utilisation d'intrants (engrais, produits phytosanitaires, semences,...). En général, ce type d'agriculture présente des faibles rendements et est implanté sur des sols qui ne présentent pas un bon potentiel ou sur des territoires particulièrement vastes qui ne justifient pas l'application d'un système de production intensif.

Fourrage

Désigne tout aliment d'origine végétale donné au bétail comme aliment à l'exception des grains. Dans ce livre, le fourrage fait référence au foin récolté par la fauche ou à la végétation sur pied dans les prairies pâturées.

Glandée

Ancienne pratique consistant à envoyer ses porcs en forêt pour y consommer les glands des chênes.

Graminée

Famille rassemblant la plupart des plantes herbues. Ces plantes, non ligneuses (excepté le bambou, le maïs ou la canne à sucre), possèdent une tige cylindrique munie d'une inflorescence sous forme d'épi ou de panicule.

Herboriser

Action de collecter les végétaux sur le terrain pour en faire une collection ou pour les étudier.

Intensive (agriculture-)

Se dit d'un système de production agricole caractérisé par l'usage important d'intrants et cherchant à maximiser la production par rapport aux facteurs de production, qu'il s'agisse de la main-d'œuvre, du sol ou des autres moyens de production, tels que le matériel agricole.

Ligneux

Se dit d'une plante à tige raide composée de bois (arbre, arbuste, buisson).

Limicole

Désigne un groupe d'oiseaux formé d'échassiers fréquentant, pour la plupart, les zones humides, marécages et rivages marins. Grâce à leur long bec, ces oiseaux se nourrissent de petits invertébrés chassés dans la vase ou la boue. Vanneau, bécasse, chevalier, barge,... appartiennent à ce groupe.

Maillage écologique

Ensemble d'éléments du paysage plus ou moins reliés les uns aux autres et permettant le déplacement d'êtres vivants ou les échanges génétiques.

Ombellifère

Famille de plantes à fleurs de taille relativement grande dont les fleurs sont en forme de parapluie renversé.

Pacage

Prairie au sol pauvre ou moyennement riche où le paysan fait paître son bétail.

Prairie de haute valeur biologique

Terme développé au sein du programme agroenvironnemental et désignant des prairies présentant un intérêt biologique élevé que ce soit par la présence de nombreuses espèces végétales ou par la présence d'espèces animales ou végétales rares et protégées.

Préfané

Fourrage venant de l'action de préfanage qui consiste à laisser sécher l'herbe coupée sur le sol après la fauche pendant un temps limité.

Produit

Le produit d'une activité représente la valeur marchande de la production totale de biens et services engendrés par cette activité sur une année.

Regain

Repousse de la végétation d'une prairie après une première coupe.

Vade-mecum

Désigne un guide, un manuel ou un aide-mémoire.

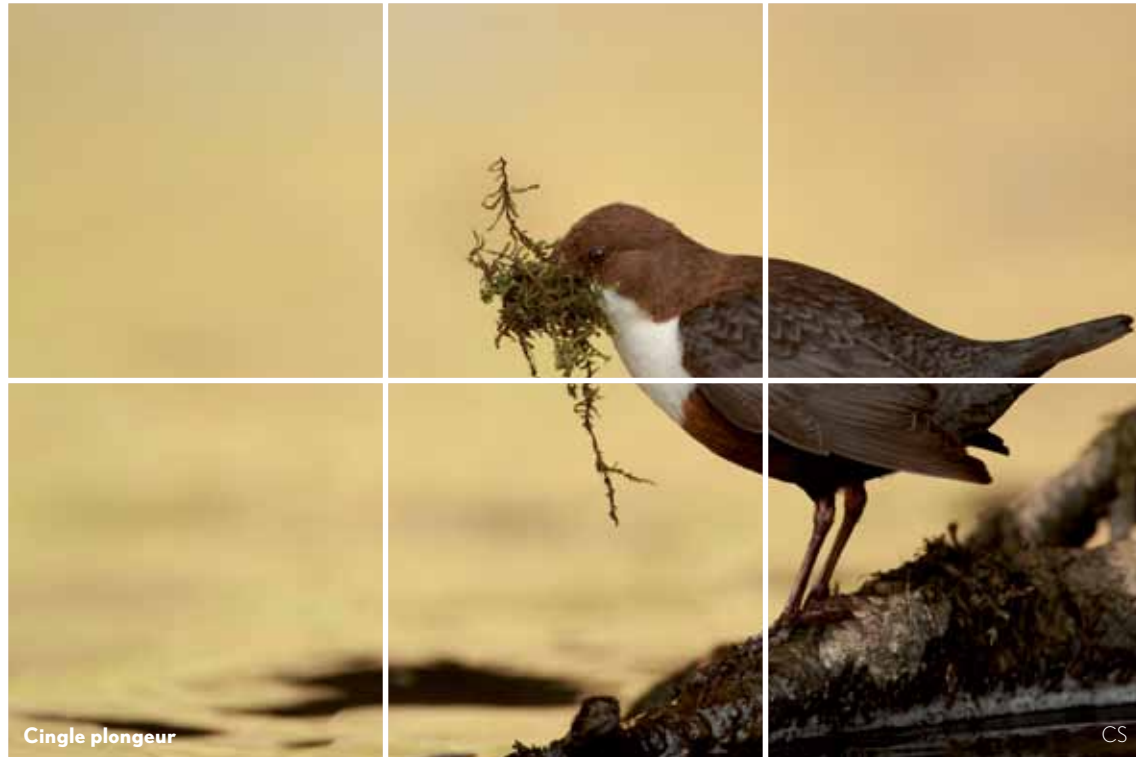
Vaine pâture

Ce terme apparu au Moyen-âge désigne le droit d'utiliser des terrains en dehors de ses terres tels que les bords des chemins, les friches, les terres nues de leurs cultures, les bois de haute futaie, les taillis de plus de quatre ou cinq ans pour faire pâturer le bétail.



Liste des noms scientifiques

Nom français	Nom scientifique	Famille
Insectes		
Adonis bleu	<i>Lysandra bellargus</i>	Lycaenidae
Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	Coenagrionidae
Chrysomèle de l'oseille	<i>Gastrophysa raphani</i>	Chrysomélidae
Cuivré de la bistorte	<i>Lycaena helle</i>	Lycaenidae
Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i>	Lycaenidae
Fluoré	<i>Colias alfacariensis</i>	Pieridae
Machaon	<i>Papilio machaon</i>	Papilionidae
Nacré de la bistorte	<i>Proclissiana eunomia</i>	Nymphalidae
Petite violette	<i>Clossiana dia</i>	Nymphalidae
Mammifères		
Chat sauvage	<i>Felis silvestris</i>	Felidae
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Rhinolophidae
Oiseaux		
Barge à queue noire	<i>Limosa limosa</i>	Scolopacidae



Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>	<i>Scolopacidae</i>
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	<i>Motacillidae</i>
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	<i>Emberizidae</i>
Busard Saint Martin	<i>Circus cyaneus</i>	<i>Accipitridae</i>
Chevalier arlequin	<i>Tringa erythropus</i>	<i>Scolopacidae</i>
Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i>	<i>Scolopacidae</i>
Chouette chevêche	<i>Athene noctua</i>	<i>Strigidae</i>
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	<i>Ciconiidae</i>



Cinle plongeur	<i>Cinclus cinclus</i>	<i>Cinclidae</i>
Gorge bleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i>	<i>Muscicapidae</i>
Phragmite des joncs	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	<i>Acrocephalidae</i>
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	<i>Laniidae</i>
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	<i>Motacillidae</i>
Râle des genêts	<i>Crex crex</i>	<i>Rallidae</i>
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	<i>Muscicapidae</i>
Torcol	<i>Jynx torquilla</i>	<i>Picidae</i>
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	<i>Charadriidae</i>

Amphibiens

Triton crêté	<i>Triturus alpestris</i>	<i>Salamandridae</i>
--------------	---------------------------	----------------------

Reptiles

Couleuvre à collier	<i>Natrix natrix</i>	<i>Colubridae</i>
---------------------	----------------------	-------------------

Plantes

Alchémille vert-jaunâtre	<i>Alchemilla xanthochlora</i>	Rosaceae
Amourette	<i>Briza media</i>	Gramineae
Angélique	<i>Angelica sylvestris</i>	Apiaceae
Arnica	<i>Arnica montana</i>	Asteraceae
Campanule à feuille ronde	<i>Campanula rotundifolia</i>	Campanulaceae
Comaret	<i>Comarum palustre</i>	Rosaceae
Crépis des prés	<i>Crepis biennis</i>	Asteraceae
Fenouil des Alpes	<i>Meum anthamanticum</i>	Apiaceae
Géranium des bois	<i>Geranium sylvaticum</i>	Geraniaceae
Gesse des montagnes	<i>Lathyrus linifolius</i>	Fabaceae
Grande marguerite	<i>Leucanthemum vulgare</i>	Asteraceae
Jonquille	<i>Narcissus pseudonarcissus</i>	Amaryllideae
Knautie des bois	<i>Knautia dispacifolia</i>	Dispacaceae
Lychnis fleur de coucou	<i>Lychnis flos-cuculi</i>	Caryophyllaceae
Oenanthe à feuilles de peucedan	<i>Oenanthe peucedanifolia</i>	Apiaceae
Ophrys abeille	<i>Ophrys apifera</i>	Orchidaceae
Orchis singe	<i>Orchis simia</i>	Orchidaceae
Orchis moucheron	<i>Gymnadenia conopsea</i>	Orchidaceae



Orchis pyramidale	<i>Anacamptis pyramidalis</i>	Orchidaceae
Orchis tacheté	<i>Dactylorhiza maculata</i>	Orchidaceae
Petite centaurée	<i>Centaurium erythraea</i>	Gentianaceae
Raiponce noire	<i>Phyteuma nigrum</i>	Campanulaceae
Reine des prés	<i>Fillipendula ulmaria</i>	Rosaceae
Renouée bistorte	<i>Ranunculus bulbosus</i>	Renonculaceae
Sanguisorbe officinale	<i>Sanguisorba officinalis</i>	Rosaceae
Succise des prés	<i>Succisa pratensis</i>	Dispacaceae
Trèfle d'eau	<i>Menyanthes trifoliata</i>	Menyanthaceae



JD Couleuvre à collier

Bibliographie

Delescaille, L.-M. (2005-9/2) La gestion des pelouses sèches en Région wallonne. *Biotechnol. Agron. Soc. Environ*, 119-124.

Feremans N. et Godart M.F. (2004) Gestion de l'espace rural, nature et paysages en Wallonie, *Etudes et Documents, CPDT 5*, Namur.

Hance Th. et al. (2010) Agriculture et biodiversité, *Collection Agrinature : hors série*.

Mulders C. (1998) Races locales. Le Mouton Ardennais, in *Les nouvelles de l'automne*, 4ème trim. 1998. Éd. DGA, Namur.

Pasture B. (2001) Présentation des marais d'Harchies - Hensies - Pommeroeul, *CRIE Harchies*.

Pirard H. et Thirion M. (2009) Les agriculteurs et la Défense pour gérer la biodiversité des domaines militaires, in *Les Nouvelles du printemps*, 2ème trim.

Van Gelderen Chantal. (2001) Les animaux de la ferme en Wallonie, éd. *La Renaissance du Livre*, collection *Beaux Livres du Patrimoine*.



GSM

Petite violette

Illustrations

aCREA : Association Conseils et Recherches en écologie appliquée
AMJ: Arsène-Marie Jacques
AO : Agra-Ost
AP : Anne Philippe
API : Annick Pironet
AT : Amélie Turlot
BH : Benoit Host
BVD : Bernard Van Doren
CM : Christian Mulders
CPDT : toutes les photos sous la mention CPDT sont à attribuer aux auteurs des Atlas du paysage wallon : les plateaux hesbignons et l'Entre-Vesdre-et-Meuse
CS : Christophe Salin
Cuestas asbl
CVG : Chantal Van Gelderen

DC : Dimitri Crickillion
DP : Denis Parkinson
EB : Etienne Branquart
ECO : Ecogest
ER : Etienne Rinchard
EW : Eric Walravens
Forêt wallonne asbl
Girea : Groupe intercommunautaire de Recherches en Ecologie appliquée
GSM : Gilles San Martin
GRAE : Groupe de Réflexion sur l'agroenvironnement
HP : Hervé Pirard
HR : Hubert Rotheudt
IH : Irène Hurtado
JD : Jean Delacre
JL : Jean-Louis Mairesse
JLG : Jean-Louis Gathoye
JM : Jacqueline Mardulyn
JMP : Jean Marie Poncelet
LMD : Louis-Marie Delescaille
MH : Mathieu Halford
ML : Martine Libouton

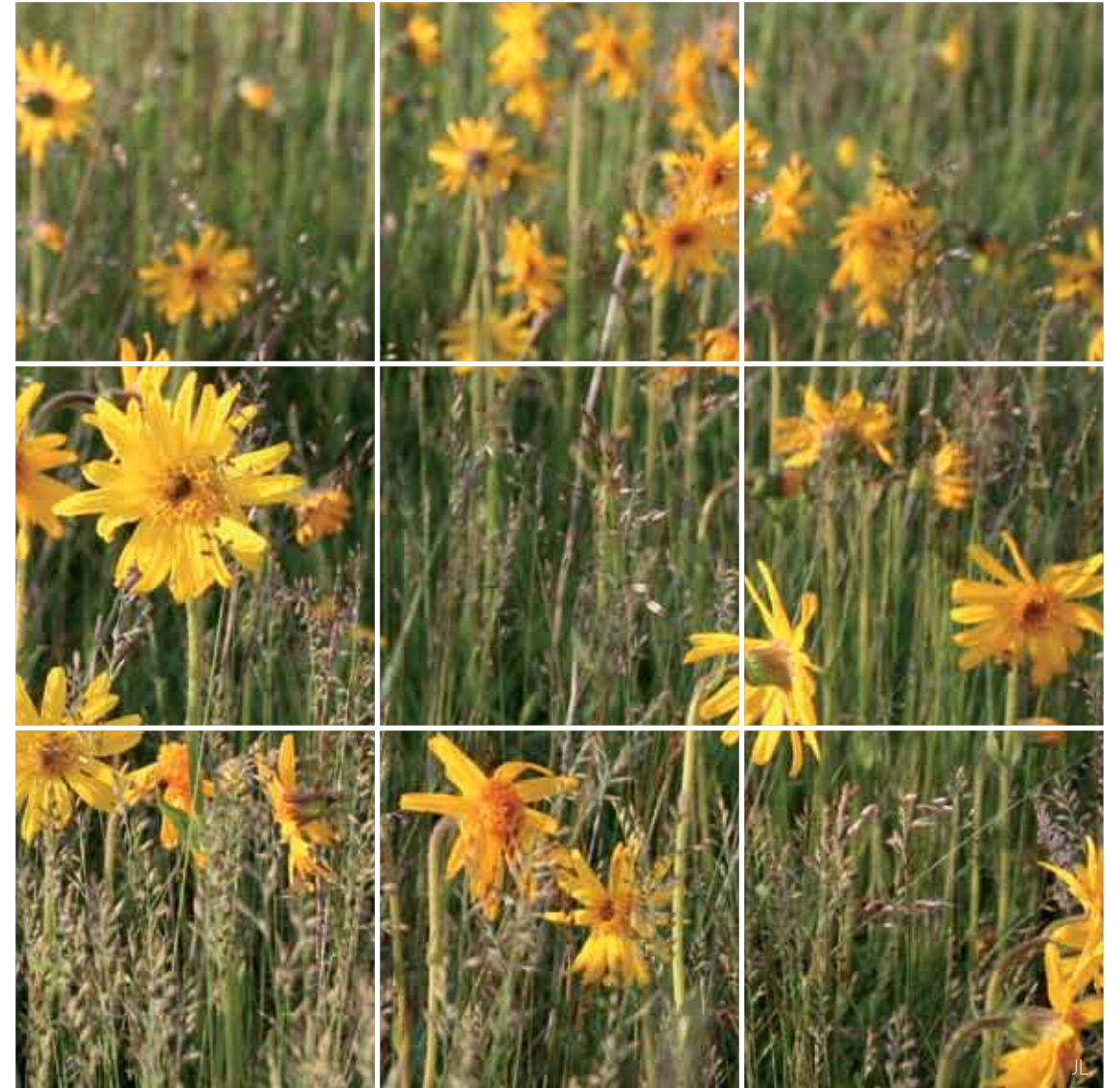
MM : Michel Meuret
PaL : Patrick Lighezollo
PB : Paul Busselen
PG : Pascal Ghiette
PS : Philippe Saenen
RC : Rudy Cors
RD : René Dumoulin
RDa : René Dahmen
SD : Sébastien Demeter
SP : Séverin Pierret
SR : Serge Rouxhet
SV : Stéphane Vitzthum
VILDA

Illustrations :

FL : Françoise Laruelle
GC : Gwendoline Clotuche

Photos jaquette : Irène Hurtado

Photo de couverture : Annick Pironet





Contacts

SPW-DGARNE

Département de la Ruralité et des Cours d'eau
Chaussée de Louvain 14
B-5000 Namur
Tél : +32 (0) 81 64 94 52
Fax : +32 (0) 81 64 94 55

Département de la Nature et des Forêts - DNF
Avenue Prince de Liège 15
B - 5100 Namur (Jambes)
Tél. : +32 (0) 81 33 58 08
Fax : +32 (0) 81 33 58 22

Le Département de la Nature et des Forêts met en œuvre
le code forestier, les lois sur la conservation de la nature,

sur les parcs naturels, sur la chasse et sur la pêche en
concertation avec les milieux concernés. Des Directions
extérieures renforcent également le Département : Arlon,
Dinant, Liège, Malmédy, Marche-en-Famenne, Mons,
Namur, Neufchâteau.

<http://environnement.wallonie.be/>

ARDENNE & GAUME asbl

Maison J. Duvigneaud
9 rue de la Chapelle
B-5670 Vierves-sur-Viroin
Tél.: 00 32 (0) 498/937561

secretariat@ardenne-et-gaume.be

<http://www.ardenne-et-gaume.be/>

Liste des conseillers en agroenvironnement selon leur région d'action

Zone d'action	Personnes de contact	
Ath	Marie-Hélène Durdu [mhdurdu@plainesdelescaut.be]	069/77.98.70
	Etienne Oblin [eoblin@plainesdelescaut.be]	069/77.98.70
	Sandrine Lebrun [s.lebrun@pnpc.be]	068/54.46.04
	Etienne Oblin [e.oblin@pnpc.be]	068/54.46.03
Ciney	Marie Etienne [marie.etienne@natagora.be]	081/83.03.36
	François Tasiaux [francois.tasiaux@natagora.be]	081/83.03.39
Huy	Amandine Delalieux [adelalieux@faune-biotopes.eu]	0473/41.05.46
	Christophe Manssens [cmanssens@faune-biotopes.eu]	0497/63.89.62
Libramont	Thomas Gaillard [t.gaillard.cuestas@skynet.be]	063/45.71.27
	Armelle Copus [armelle.copus@uclouvain.be]	061/21.08.34
Malmédy	Pierre Luxen [agraost@skynet.be]	080/22.78.96
	Anne Philippe [agra-ost@skynet.be]	080/22.78.96
Thuin	Xavier Verhaegen [x.verhaegen@proximus.be]	065/36.10.22
	Mathias Baert [espacerural.baert@gmail.com]	065/36.10.22
Wavre	Pierre-Yves Bontemps [pierre-yves.bontemps@uclouvain.be]	010/47.92.23
	Olivier Imbrecht [olivier.imbrecht@uclouvain.be]	010/47.92.23

